



Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de l'Orne

RAPPORT DU PRESIDENT

Service d'assainissement

Rapport annuel sur le prix et la qualité des services

Exercice 2013

(Application des articles L2224-5 et D2224-1 du CGCT relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement)

Rédigé Le 16 juin 2014

Le Président du SIAVO

Lionel FOURNIER

1. PRESENTATION DU SYNDICAT

Le SIAVO regroupe les communes d'AMNEVILLE, CLOUANGE, GANDRANGE, MONDELANGE, MOYEUVRE GRANDE, MOYEUVRE PETITE, RICHEMONT, ROMBAS, ROSSELANGE, UCKANGE, VITRY SUR ORNE.

Il assure la collecte, le transport et le traitement des eaux usées sur la totalité du périmètre Syndical.

En ce qui concerne le traitement de la pollution, Le SIAVO n'exécute pas lui-même le service, il l'a confié au moyen d'un contrat d'affermage à VEOLIA Eau - Compagnie Générale des Eaux - qui exploite le collecteur de transport et la station d'épuration de Richemont. Le contrat a pris effet le 1er janvier 2000 pour une durée de 15 ans, un avenant a été signé en 2011 pour une prolongation de ce contrat jusqu'au 31 décembre 2019.

Depuis le 1 janvier 2011, le SIAVO a pris la compétence collecte « eaux usées » et « eaux pluviales » sur l'ensemble des communes du Syndicat avec transfert de la totalité des contrats d'affermage.

Depuis le 1 novembre 2011, Amnéville, Rosselange et Moyeuve-Petite sont également couvertes par un contrat de DSP qui a été élargi en 2013 à la commune de Gandrange.

Le SIAVO dispose de 7 contrats de Délégation de Service Public en 2014.

2. LE PATRIMOINE DU SIAVO

2.1 Le réseau d'assainissement et les ouvrages

L'émissaire intercommunal du SIAVO qui relie les communes à la station d'épuration est constitué de trois collecteurs principaux avec **35 km** de canalisation au total :

- le plus important longe l'Orne de MOYEUVRE-GRANDE jusqu'à la station,
- le deuxième est issu d'UCKANGE et de RICHEMONT c'est le collecteur Nord,
- le troisième capte les effluents d'AMNEVILLE et de MONDELANGE c'est le collecteur Sud.

Les réseaux communaux représentent environ **320 km** de canalisations avec un certain nombre d'ouvrages spéciaux :

COMMUNES	Nombre d'habitants desservis	Nombre d'abonnés	Km de canalisation
AMNEVILLE	10 167	3543	43
CLOUANGE	3 933	1680	15
GANDRANGE	2 935	1157	28
MONDELANGE	6 065	2541	35
MOYEUVRE GRDE	8 038	3149	55
MOYEUVRE PETITE	515	179	5
RICHEMONT	1 965	788	18
ROMBAS	10 045	3761	49
ROSSELANGE	2 931	1007	10
UCKANGE	6 979	1732	43
VITRY SUR ORNE	2 943	1221	21
CANALISATIONS SIAVO	-	-	35
TOTAL SIAVO	56 516	20 758	357

Les ouvrages et équipements sont décrits en détail au chapitre 7.3.2. « Inventaire des biens ». (Détail par commune en annexe)

2.2 L'usine de dépollution

Située à RICHEMONT, elle offre une capacité de traitement de 70 000 équivalents-habitants et bénéficie d'une autorisation préfectorale délivrée en janvier 1998. Avec environ de 59 000 eq/habitants desservis, il reste encore une marge de 13 000 eqha soit 19% de réserve de capacité.

Capacité maxi	= 70 000 Eh
Population raccordée en 2013	= 56 516 Eh
Pollution industrielle	= 2 900 Eh
Charge hydraulique moyenne en 2013	= 19 500 m ³ /j
Charge organique moyenne en 2013	= 1 305 kg/j
Volume collecté entrant en 2013	= 7 117 359 m ³
Volume traité en 2013	= 6 264 492 m ³
Assiette de la redevance en 2013	= 2 487 774 m ³

Données de la STEP	capacités nominales		2010	2011	2012	2013
Capacité maxi	70 000	Eh	70 000	70 000	70 000	70 000
Population raccordée		Eh	56 704	57 049	56 821	56 516
abonnés		ab	20 087	20 300	20 565	21 245
Charge hydraulique de référence	15 200	m ³ /j	15 200	15 200	15 200	15 200
Charge hydraulique maxi	43 200	m ³ /j	46 571	40 597	42 294	40 979
Charge hydraulique moyenne journalière	-	m ³ /j	19 823	14 832	16 447	19 500
Capacité épuratoire maxi (DBO5)	4 200	kg/j	4 200	4 200	4 200	4 200
Charge organique entrante (DBO5)		kg/j	1 563	1 439	1 368	1 305
Charge annuelle entrante		eh	26 050	23 983	22 800	21 750
Assiette de la redevance	-	m ³	2 406 291	2 566 209	2 521 982	2 487 774
Volume entrant à la STEP	-	m ³	7 235 481	5 413 850	6 019 598	7 117 359
Volume traité à la STEP	-	m ³	7 235 481	5 413 850	6 014 520	6 264 492
Taux de dilution	160	%	301	211	238	252

Paramètres des rejets fixés par l'arrêté préfectoral du 21 janvier 1998

Paramètres	Concentration maximale	Rendement minimal
DBO5 - Demande Biologique en Oxygène à 5 jours	25 mg/l	90%
DCO – Demande Chimique en Oxygène	100mg/l	75%
MES - matières en suspension	30 mg/l	-
NGL – azote global	15 mg/l	70%
PT - Phosphore total	2 mg/l	80%

Conformité des performances des équipements d'épuration [P254.3]

Cet indicateur [P254.3], calculé, à partir de l'exercice 2009, sur la base des bilans respectant le domaine de traitement garanti (CNF) selon les dispositions du décret, est défini dans le tableau suivant

Performance globale du service (%)	2009	2010	2011	2012	2013
Usine de dépollution du SIAVO à RICHEMONT	96	95	98	99	99

Conformité des rejets d'épuration

Le taux de conformité des rejets d'épuration, produit les années précédentes, est présenté dans le tableau suivant pour permettre d'apprécier l'évolution de la conformité des bilans. Ce taux fait appel à l'ensemble des bilans qu'ils soient en domaine de traitement garanti (CNF) ou non.

Performance globale du service (%)	2009	2010	2011	2012	2013
Usine de dépollution du SIAVO à RICHEMONT	83	82.7	98.1	99.4	99.4

Conformité de la performance des ouvrages d'épuration

Evaluations réalisées sur la base des bilans en Conditions Normales de Fonctionnement (CNF). Comme précisé dans le guide de définition de la DERU, pour la conformité à la Directive Européenne des usines de moins de 2000 EH le calcul est réalisé par rapport aux normes fixées dans l'arrêté du 22 juin 2007.

	2010	2011	2012	2013
Conformité à la Directive Européenne	100	100	100	100
Conformité à l'arrêté préfectoral	100	0	0	100

3. TRAVAUX REALISES EN 2013 PAR LE SIAVO

Amnéville	183 053,51
<i>Aménagements hydrauliques et ECP ruisseau des hayes</i>	
<i>Amneville- étude diagnostic ruisseau des haies</i>	10 644,40
<i>Amneville- étude infiltration ruisseau des Hayes</i>	1 231,88
<i>Amneville- relevé topo zone RD 47</i>	1 674,40
<i>Amneville- Réhabilitation rue Clémenceau 1^otranche EU/EP</i>	73 840,86
<i>Amnéville - Modification du raccordement électrique PR ALDI</i>	2 126,49
<i>Amnéville - extension rue de Nancy</i>	21 451,25
<i>Amneville- Branchement 19 Rue Fridjof Nansen</i>	5 906,49
<i>Amneville- Réhabilitation de regards Zoo</i>	5 345,09
<i>Amneville- Réhabilitation de regards Zoo</i>	2 850,72
<i>Amneville- Installation de 2 vannes station/vide lot du Stade</i>	4 648,52
<i>Amneville- Installation électrique PR Verdun</i>	4 501,31
<i>Amneville- Branchement 49 Rue Fridjof Nansen</i>	5 755,91
<i>Amneville- Branchement 38 rue Clémenceau</i>	8 481,13
<i>Aménagement du bassin de pollution de Malancourt</i>	34 595,06
Clouange	550 874,90
<i>Clouange - aménagement du grand ban 1^o tranche 2012/2013</i>	130 537,81
<i>Clouange- Elimination des eaux parasites du secteur Vallon</i>	420 337,09
Gandrang	7 158
<i>Gandrang - DMOA lot les Courtières</i>	7 158,06
Mondelange	348 462
<i>T12 Mondelange - Rue de Metz 1^o tranche</i>	348 462,27
Moyeuivre-grande	54 689
<i>Moyeuivre-Grande - Avaloir 103 Rue d'Avril</i>	6 491,74
<i>Moyeuivre-Grande - Avaloir RD9 rue de Franchepré</i>	4 775,01
<i>Moyeuivre grande - Impasse Fabert</i>	43 120,99
<i>Moyeuivre-Grande ITV rue d'Avril</i>	300,78
Moyeuivre petite	
Richemont	
Rombas	156 894
<i>Rombas Réhabilitation du réseau programme 2012</i>	126 046,13
<i>Rombas - rue ravel reprise de branchement N°22</i>	2 833,25
<i>Rombas - rue A Thomas branchement N°8 Charlier</i>	13 376,73
<i>Rombas - extension du réseau rue de l'Usine</i>	14 638,12

Rosselange	86 701
<i>Rosselange- relevé topo zone Bouswald</i>	<i>9 966,80</i>
<i>Reprise canalisation dégradée rue des Sources</i>	<i>15 534,13</i>
<i>Rosselange - Bouswald 1° Tranche</i>	<i>56 857,69</i>
<i>Rosselange- rue st odile</i>	<i>4 341,88</i>
Uckange	85 245
<i>Uckange - Quartier Touraine</i>	<i>83 506,35</i>
<i>Uckange - ITV place de la Gare</i>	<i>566,52</i>
<i>Uckange - perméabilité place de la Gare</i>	<i>1 172,08</i>
Vitry / Orne	9 544
<i>Vitry - remplacement des tampons de la rue Maurin</i>	<i>9 544,48</i>
Réseau SIAVO et STEP	90 894
<i>STEP - assistance loréat</i>	<i>4 800,39</i>
<i>STEP - Surveillance micro-polluants 2013 (IPL/Loréat)</i>	<i>5 322,00</i>
<i>SIAVO - Instrumentation des DO</i>	<i>69 325,85</i>
<i>SIAVO - PR Amnéville, MG, Rombas et Rosselange</i>	<i>11 445,72</i>
Total 2013 =	1 573 515,38

4. L'ACTIVITE CLIENTELE

4.1 L'activité clientèle

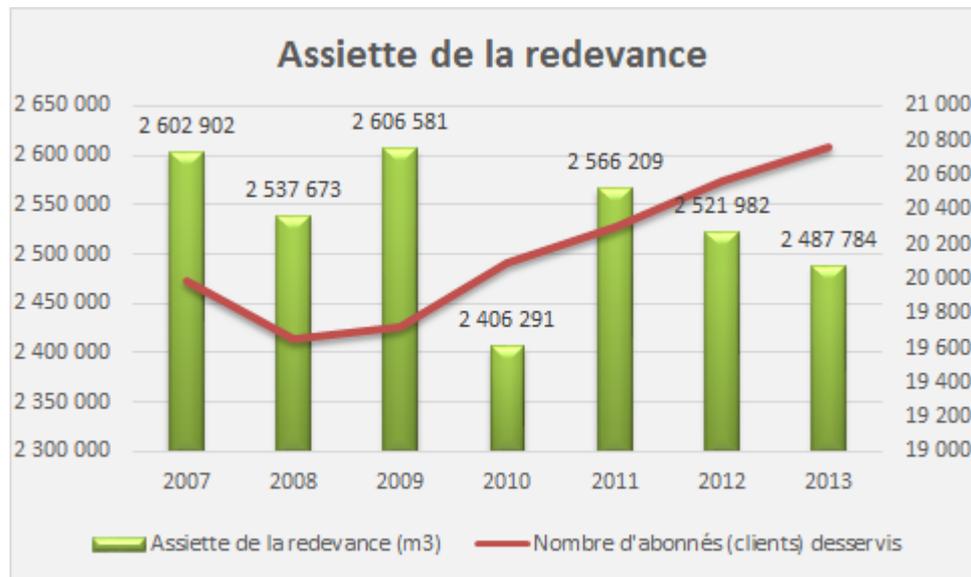
Le nombre d'abonnés (clients), le volume de l'assiette de la redevance et la population desservie du service d'assainissement collectif **[D 201.0]** au 31 décembre figurent au tableau suivant :

AMNEVILLE	2008	2009	2010	2011	2012	2013	N/N-1
Nombre d'abonnés (clients) desservis	3192	3158	3342	3379	3460	3 543	2,40%
Assiette de la redevance (m3)	611008	608815	586430	728658	743946	733 702	-1,38%
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	9361	10266	10228	10208	10181	10 167	-0,14%
CLOUANGE	2008	2009	2010	2011	2012	2013	N/N-1
Nombre d'abonnés (clients) desservis	1 638	1 642	1 638	1659	1692	1 680	-0,71%
Assiette de la redevance (m3)	160 556	159 317	150 943	169932	162844	159 460	-2,08%
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	3 676	3 881	3 906	3933	3940	3 933	-0,18%
GANDRANGE	2008	2009	2010	2011	2012	2013	N/N-1
Nombre d'abonnés (clients) desservis	1131	1143	1134	1143	1153	1 157	0,35%
Assiette de la redevance (m3)	144309	141018	97670	119641	109556	106 548	-2,75%
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	2570	2540	2660	2776	2890	2 935	1,56%
MONDELANGE	2008	2009	2010	2011	2012	2013	N/N-1
Nombre d'abonnés (clients) desservis	2415	2430	2482	2505	2532	2 541	0,36%
Assiette de la redevance (m3)	242045	235490	226505	248144	246523	235 852	-4,33%
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	5662	5751	5855	5950	6017	6 065	0,80%
MOYEUVRE GRANDE	2008	2009	2010	2011	2012	2013	N/N-1
Nombre d'abonnés (clients) desservis	3029	3014	3068	3099	3125	3 149	0,77%
Assiette de la redevance (m3)	329127	326222	323327	312175	312268	294 230	-5,78%
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	9083	8357	8299	8217	8217	8 038	-2,18%

MOYEUVE PETITE	2008	2009	2010	2011	2012	2013	N/N-1
Nombre d'abonnés (clients) desservis	182	178	178	179	179	179	0,00%
Assiette de la redevance (m3)	20978	20885	19478	19590	16953	17 621	3,94%
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	566	516	517	517	517	515	-0,39%
RICHEMONT	2008	2009	2010	2011	2012	2013	N/N-1
Nombre d'abonnés (clients) desservis	752	755	755	772	797	788	-1,13%
Assiette de la redevance (m3)	84527	87943	82429	92104	81099	77 091	-4,94%
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	1952	1953	1949	1974	1999	1 965	-1,70%
ROMBAS	2008	2009	2010	2011	2012	2013	N/N-1
Nombre d'abonnés (clients) desservis	3703	3754	3706	3715	3759	3 761	0,05%
Assiette de la redevance (m3)	410236	433977	387087	377157	382447	377 833	-1,21%
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	10837	10133	10183	10249	10104	10 045	-0,58%
ROSSELANGE	2008	2009	2010	2011	2012	2013	N/N-1
Nombre d'abonnés (clients) desservis	962	977	963	970	974	1 007	3,39%
Assiette de la redevance (m3)	115505	113364	111071	115455	112761	115 928	2,81%
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	3113	3024	3005	2984	2962	2 931	-1,05%
UCKANGE	2008	2009	2010	2011	2012	2013	N/N-1
Nombre d'abonnés (clients) desservis	1579	1599	1606	1653	1666	1 732	3,96%
Assiette de la redevance (m3)	318327	307259	303263	268867	239530	256 036	6,89%
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	7991	7444	7462	7436	7197	6 979	-3,03%
VITRY SUR ORNE	2008	2009	2010	2011	2012	2013	N/N-1
Nombre d'abonnés (clients) desservis	1070	1130	1214	1225	1228	1 221	-0,57%
Assiette de la redevance (m3)	100660	106522	103645	114050	114055	113 483	-0,50%
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	2362	2607	2640	2805	2887	2 943	1,94%

TOTAL SIAVO	2008	2009	2010	2011	2012	2013	N/N-1
Nombre d'abonnés (clients) desservis	19653	19723	20087	20300	20 565	20 758	0,93%
Assiette de la redevance (m3)	2537673	2606581	2406291	2566209	2 521 982	2 487 784	-1,36%
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	57173	56472	56704	57049	56 821	56 516	-0,54%

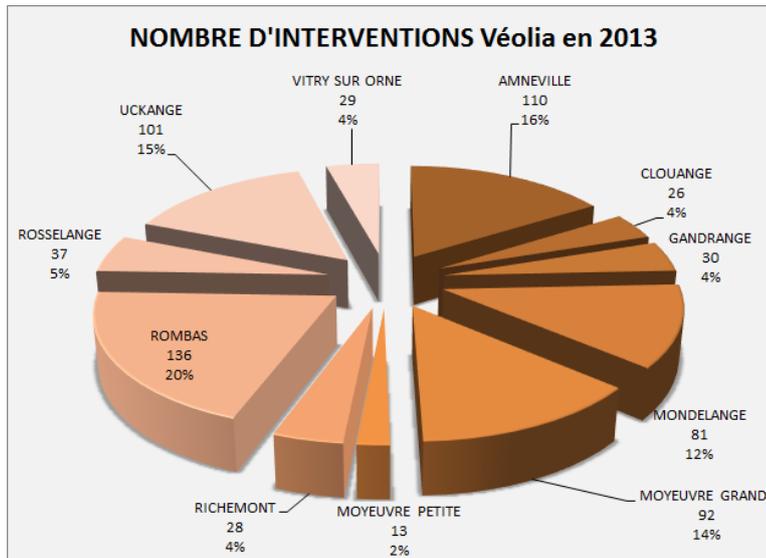
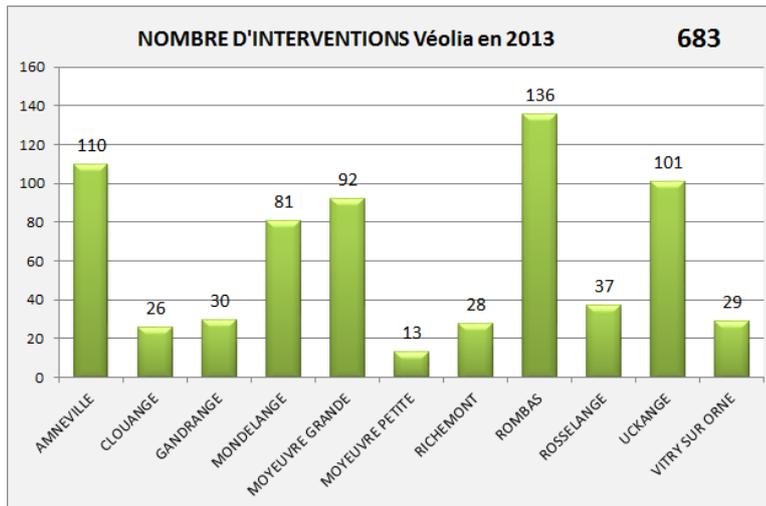
La base de calcul du nombre d'habitants desservi a été adaptée conformément au décret N°2008-1477 du 30 décembre 2008 à partir de l'exercice 2009. Les variations de cet indicateur entre 2008 et 2009 peuvent en partie être expliquées par ce changement de méthode.



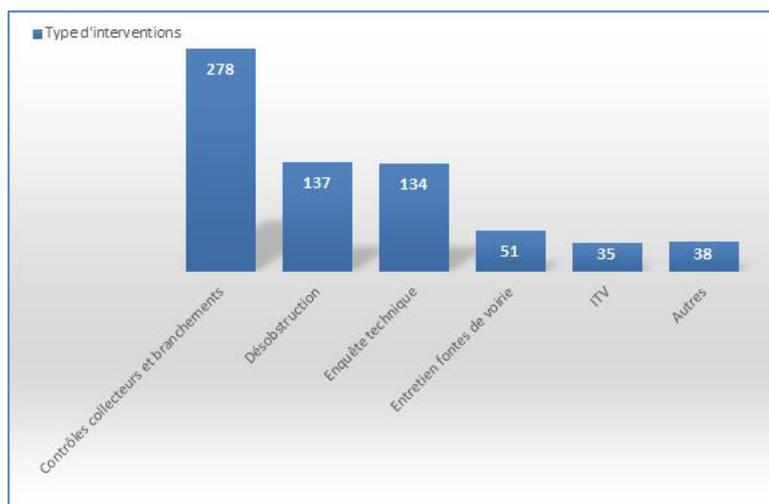
Les principaux indicateurs de la gestion clientèle sont les suivants pour 2013 :

COMMUNES	Nb d'interventions recensées au SIAVO en 2013
AMNEVILLE	110
CLOUANGE	26
GANDRANGE	30
MONDELANGE	81
MOYEUVRE GRDE	92
MOYEUVRE PETITE	13
RICHEMONT	28
ROMBAS	136
ROSSELANGE	37
UCKANGE	101
VITRY SUR ORNE	29
TOTAL	683

Taux moyen d'intervention par jour = 2.73



Contrôles collecteurs et branchements	278
Désobstruction	137
Enquête technique	134
Entretien fontes de voirie	51
ITV	35
Autres	38

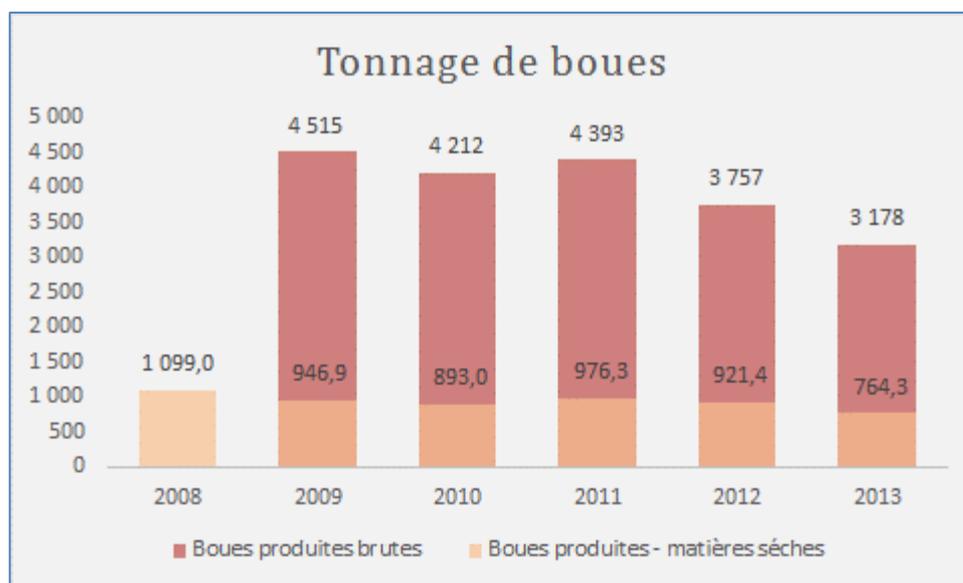


5. QUANTITE DE BOUES ISSUES DES OUVRAGES D'EPURATION

Cet indicateur [P203.0] permet d'évaluer l'efficacité de dépollution des usines (extraction et concentration de la pollution de l'effluent traité), hors effet de stock. Il s'exprime en tonnage de matières sèches.

Tonnages de boues	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Boues produites brutes		4 515	4 212	4 393	3 757	3 178
Boues produites (sortie déshydratation au cours de l'exercice) – matières sèches	1099,0	946,9	893,0	976,3	928,8	764,3
Siccité		21%	21%	22%	25%	24%

Mises à part les boues évacuées en compostage sans transit dans la serre qui sont pesées sur le site de compostage, les quantités de boues produites sont celles mesurées en sortie de l'unité de déshydratation des boues par filtre presse. Elles ont été calculées sur la base du nombre de pressées réalisées, d'une évaluation (réalisée en fin d'exercice) de la masse unitaire de boues produites par pressée effectuée et des mesures quotidiennes de siccité des gâteaux.



Evacuation des autres déchets		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Refus de dégrillage	t	20,5	14,5	14,5	14	13	70
Volume de sables évacués	t	112,5	82	94	85,5	99	177,5
Volume de graisses évacuées	m ³	nc	95	29	118	53	79

6. LE PRIX DU SERVICE

6.1 La tarification

La collectivité fixe les éléments de tarification du service, à l'exception des taxes et redevances, qui relèvent des prérogatives des agences de l'eau et de l'Etat.

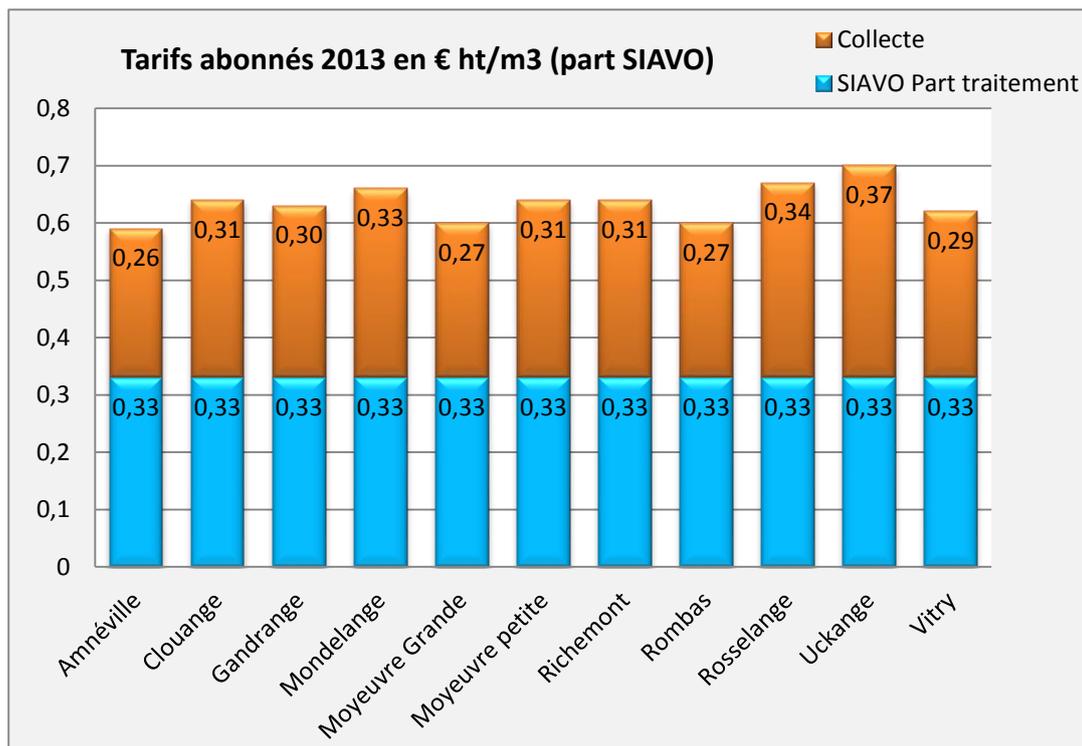
Le service d'assainissement collectif est facturé par l'intermédiaire de la facture d'eau, sauf en l'absence d'abonnement au service d'eau.

Une facture par commune est présentée en annexe.

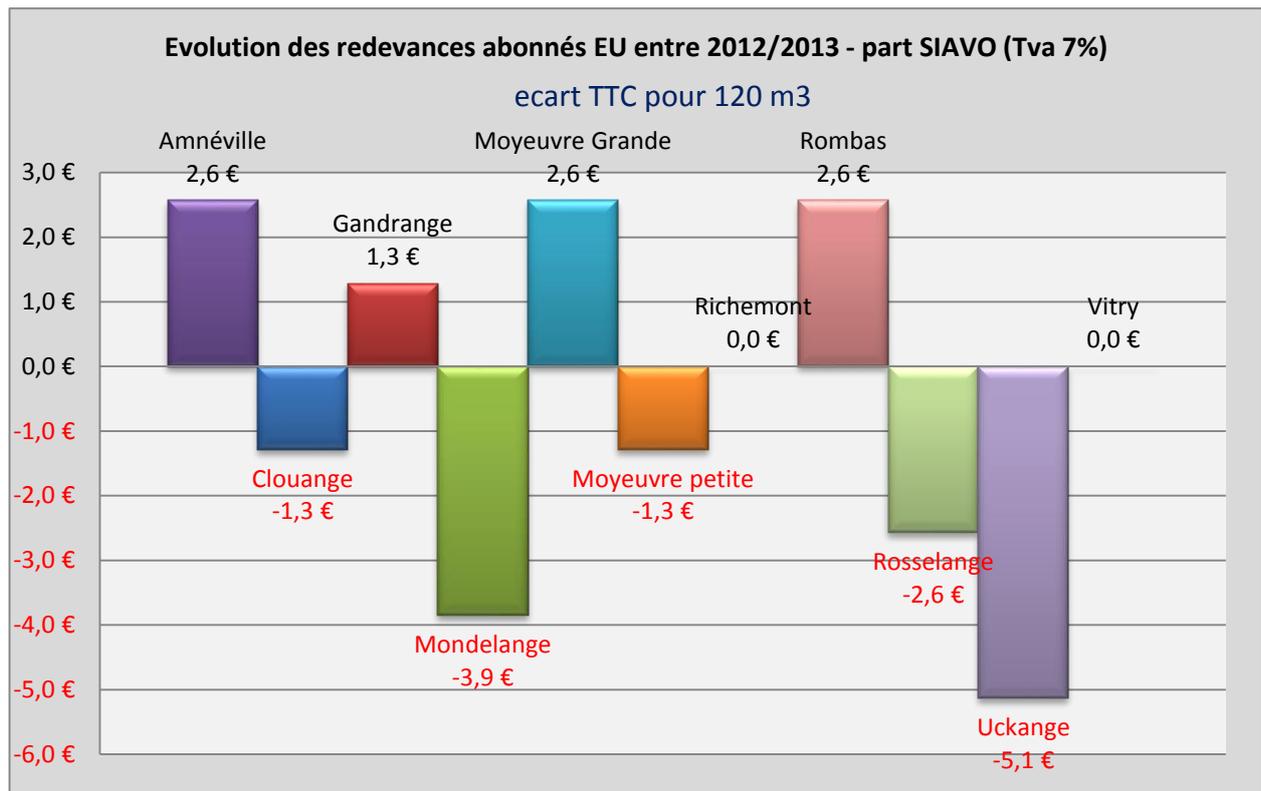
A titre indicatif sur la commune de ROMBAS, l'évolution du prix du service de l'assainissement collectif (D204.0 / redevances comprises, mais hors eau) par m³ et pour 120 m³, au 1^{er} janvier est la suivante :

ROMBAS Prix du service de l'assainissement collectif	Volume	Prix Au 01/01/2012	Montant Au 01/01/2013	Montant Au 01/01/2014	N/N-1
Part délégataire			119.06	122.31	2.73%
<i>Abonnement</i>			8,26	8.50	2.91%
<i>Consommation</i>	120	0,9484	110.80	113.81	2.72%
Part communale consommation (SIAVO)	120	0,2700	30,00	32.4	8.00%
Part syndicale consommation (SIAVO)	120	0.3300	39,60	39.6	0.00%
Organismes publics					
<i>Modernisation du réseau de collecte</i>	120	0,2740	32,88	32.88	0.00%
Total € HT			221.54	227.19	2.55%
TVA (10%)			15,51	22.72	46.49%
Total TTC			237.05	249.91	5.43%
Prix TTC du service au m³ pour 120 m³			1.98	2.08	

Tarifs abonnés du service de l'assainissement en 2013 applicables au 1er juillet 2013 par délibération du Conseil Syndical du SIAVO en date du 20 juin 2013 (en annexe)

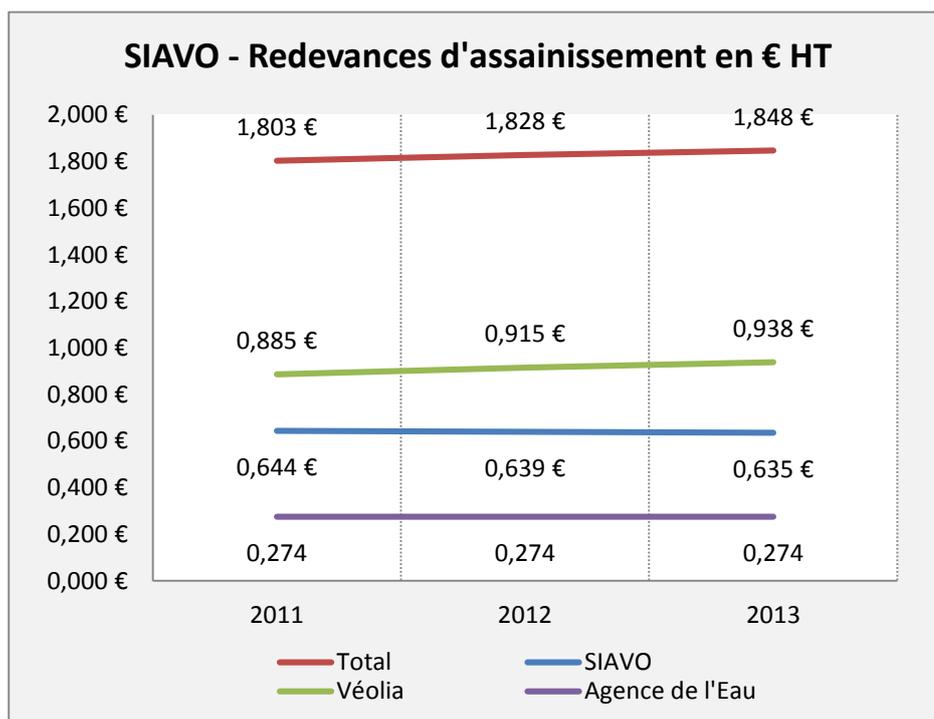


Ce graphique représente l'évolution des redevances du Syndicat entre 2012 et 2013 pour une consommation moyenne annuelle de 120 m³. La convergence des redevances se fera en 2015.

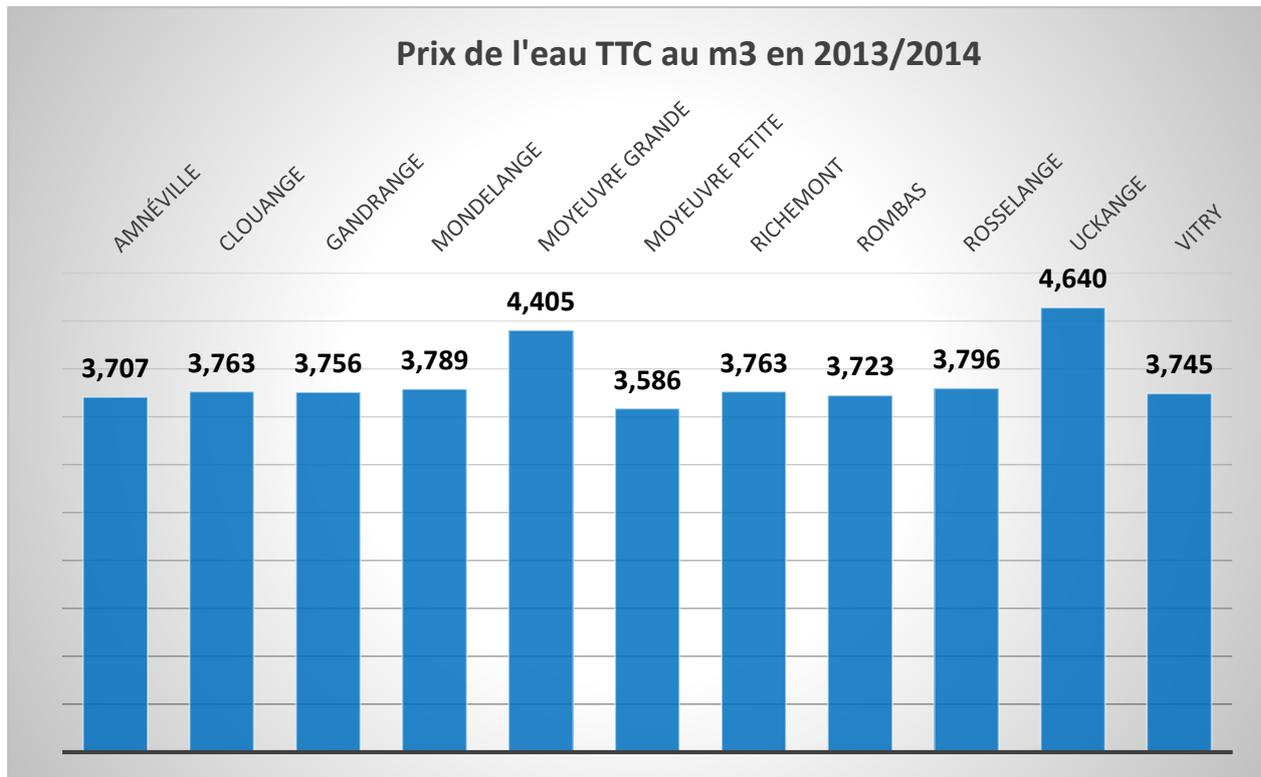


Le graphique ci-dessous représente l'évolution du prix du service de l'assainissement sur le périmètre du Syndicat entre 2011 et 2013, qui comprend les redevances du SIAVO, du délégataire et de l'Agence de l'eau.

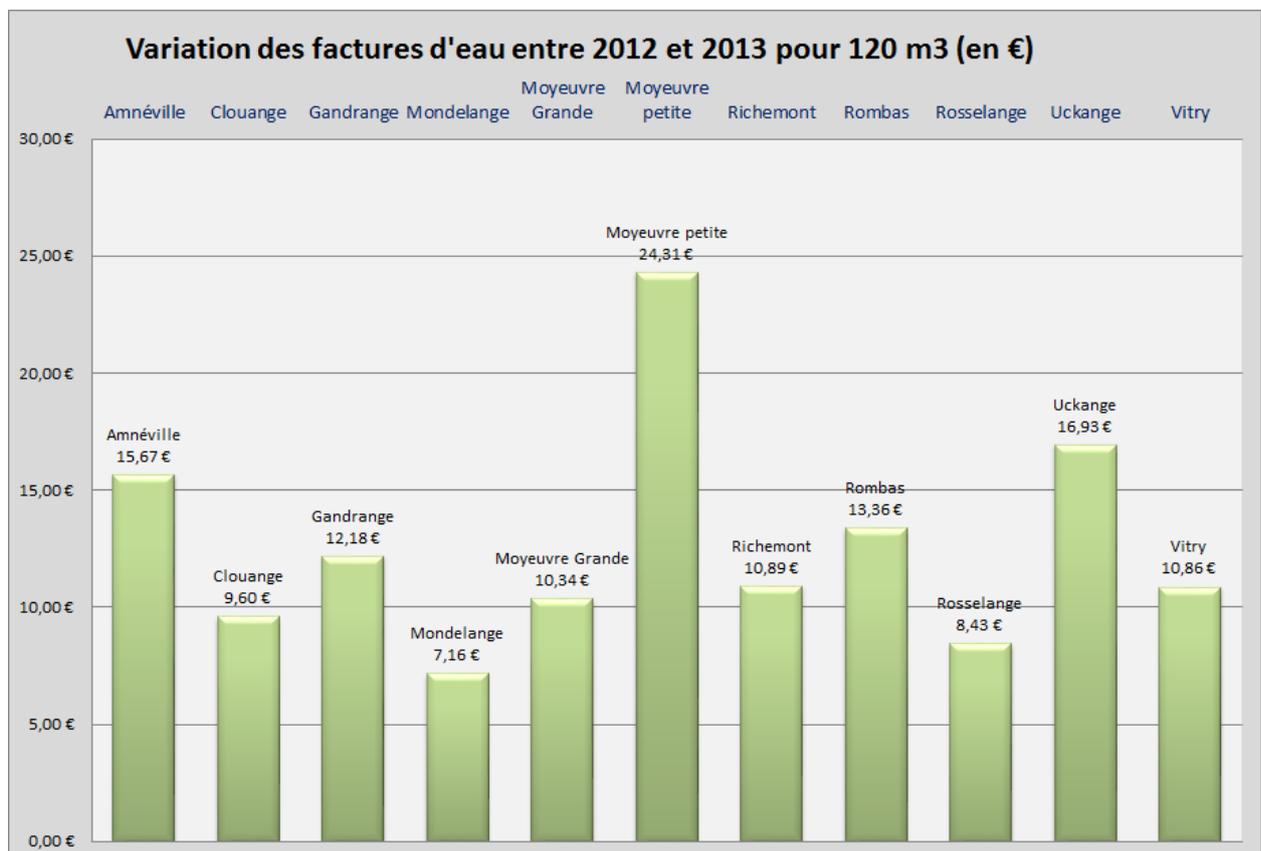
A noter que les prix du SIAVO ont baissé en moyenne de 1.3 % entre 2011 et 2013.



Prix de l'eau en 2013 sur le périmètre du SIAVO comprenant la distribution de l'eau, la collecte et le traitement des eaux usées, ainsi que les taxes et redevances des organismes publics



A noter l'augmentation de la TVA sur les redevances d'assainissement de 7 à 10% au 1^{er} janvier 2014, qui justifie pour partie cette inflation du prix de l'eau.



7. LA GESTION FINANCIERE ET PATRIMONIALE

Le présent chapitre est présenté conformément aux dispositions du décret 2005-236 du 14 mars 2005, codifié à l'article R 1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

7.1 Le compte annuel de résultat de l'exploitation de la délégation (CARE)

Le compte annuel et l'état détaillé des produits figurent ci-après. Les modalités retenues pour la détermination des produits et des charges sont présentées en annexe V du rapport du délégataire.

Synthèse du CARE en euros (le détail par commune figure en annexe):

LIBELLE	Amneville-Clouange-Moyeuvre P-Richemont-Rosselange	Gandrang	Moyeuvre Grande	Mondelange	Rombas	Uckange	Vitry	SIAVO
PRODUITS	1 333 364	94 939	33 676	253 519	410 171	665 673	95 242	3 157 104
CHARGES	1 294 640	91 478	320 856	247 663	394 807	615 154	93 987	3 041 675
LIBELLE	Amneville-Clouange-Moyeuvre P-Richemont-Rosselange	Gandrang	Moyeuvre Grande	Mondelange	Rombas	Uckange	Vitry	SIAVO
RESULTAT 2013 (après impôts /sociétés)	25 817	2 037	10 547	3 904	10 243	27 014	837	76 957
RESULTAT 2012 (après impôts /sociétés)	26 759	6 065	14 439	3 045	18 142	20 663	4 093	183 911
Ecart en euros	-942	-4 028	-3 892	859	-7 899	6 351	-3 256	-106 954
en %	-3,52%	-66,41%	-26,95%	28,21%	-43,54%	30,74%	-79,55%	-58,16%

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006 Référence: H1171

7.2 Etat détaillé des produits SIAVO

L'état suivant détaille les produits figurant sur la première ligne du CARE du SIAVO.

LIBELLE	2 012	2013	Ecart
Recettes liées à la facturation du service	2 301 861	2 070 969	-10,03%
dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations)	2 772 619	2 268 608	
dont variation de la part estimée sur consommations	-470 758	-197 640	
Autres recettes liées à l'exploitation du service	463 197	433 304	-6,45%
dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations)	463 197	433 304	
dont variation de la part estimée sur consommations			
Exploitation du service	2 765 058	2 504 273	-9,43%
Produits : part de la collectivité contractante	971 930	753 328	-22,49%
dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations)	1 199 203	885 839	
dont variation de la part estimée sur consommations	-227 273	-132 511	
Redevance modernisation réseau	274 883	-101 579	NS
dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations)	315 703		
dont variation de la part estimée sur consommations	-40 820	-101 579	
Collectivités et autres organismes publics	1 246 813	651 749	-47,73%
Produits des travaux attribués à titre exclusif	68 716		NS
Produits accessoires	4 690	1 083	NS

7.3 Le patrimoine du service

7.3.1 Variation du patrimoine immobilier

Cet état retrace les opérations d'acquisitions, de cessions ou de restructuration d'ouvrages financées par le délégataire, qu'il s'agisse de biens du domaine concédé ou de biens de reprise.

7.3.2 Inventaire des biens

L'inventaire au 31 décembre de l'exercice est établi selon les préconisations de la **FP2E**. Les biens propres de la société y figurant sont ceux, conformément au décret, expressément désignés au contrat comme biens de reprise.

Usine de dépollution	Capacité épuratoire (kg/j)	Capacité équivalent habitant (EH)	Capacité hydraulique (m3/j)	Qualification
STEP de Richemont	4 200	70 000	43 200	Bien de retour

Poste de relèvement / refoulement	type	Débit des pompes (m3/h)	Qualification
-----------------------------------	------	----------------------------	---------------

Amnéville

Poste de refoulement: ALDI	Refoulement	30	Bien de retour
Poste de refoulement: BOIS de COULANGE	Refoulement	50	Bien de retour
Poste de refoulement: BOULODROME	Refoulement	15	Bien de retour
Poste de refoulement: COLONIE aux BOIS	Refoulement	15	Bien de retour
Poste de refoulement: CURE THERMALE	Refoulement	15	Bien de retour
Poste de refoulement: ECOLES	Refoulement	15	Bien de retour
Poste de refoulement: EP IMAX	Refoulement	40	Bien de retour
Poste de refoulement: EP CHATEAU de MERTEN	Refoulement	80	Bien de retour
Poste de refoulement: EU IMAX	Refoulement	10	Bien de retour
Poste de refoulement: EU CHATEAU de MERTEN	Refoulement	20	Bien de retour
Poste de refoulement: OUEST MERTEN	Refoulement	20	Bien de retour
Poste de refoulement: HAUTS FOURNEAUX	Refoulement	30	Bien de retour
Poste de refoulement: JUSTEMONT	Refoulement	100	Bien de retour
Poste de refoulement: LOT du STADE	Refoulement	20	Bien de retour
Poste de refoulement: ROSERAIE 3	Refoulement	15	Bien de retour
Poste de refoulement: ROSERAIE 4	Refoulement	20	Bien de retour
Poste de refoulement: VERDUN	Refoulement	100	Bien de retour
Poste de refoulement: SNOWHALL	Refoulement	15	Bien de retour

Mondelange

Poste de refoulement de la route de METZ	Refoulement	70	Bien de retour
Poste de refoulement de la rue des ALLIES	Refoulement	80	Bien de retour
Poste de refoulement de la RUE DES FLEURS	Refoulement	80	Bien de retour
Poste de refoulement de la RUE DU STADE	Refoulement	14	Bien de retour
Poste de refoulement de la SAPINIERE	Refoulement	54	Bien de retour
Poste de refoulement de l'ARCHEOSITE	Refoulement	15	Bien de retour
Poste de refoulement des ALIZES	Refoulement	20	Bien de retour
Poste de refoulement du FEUBY	Refoulement	100	Bien de retour
Poste de relèvement de la RUE DU NORD	Relèvement	80	Bien de retour
Poste de relèvement N°20 rue BREL	Relèvement	40	Bien de retour
Poste de relèvement N°5 rue BREL	Relèvement	54	Bien de retour

Moyeuvre-Grande

Poste de refoulement de la MAIRIE	Refoulement	40	Bien de retour
Poste de refoulement: Tunnel rue Poincaré	Refoulement	20	Bien de retour
Puits de rabattement de nappe N°1 café des roses - rue de Verdun	Refoulement	200	Bien de retour
Puits de rabattement de nappe N°3 rue de la mine	Refoulement	100	Bien de retour

Puits de rabattement de nappe N°4 rue de la gare	Refoulement	100	Bien de retour
Puits de rabattement de nappe N°6 place de la république	Refoulement	100	Bien de retour
Puits de rabattement de nappe N°8 rue Joffre	Refoulement	200	Bien de retour
Puits de rabattement N°7 pl. de la république	Refoulement	100	Bien de retour
Poste de refoulement du lotissement « Orée du Bois »	Refoulement		Bien de retour

Moyeuvre-Petite

Poste de refoulement: CAMPING PEROTIN	Refoulement	15	Bien de retour
---------------------------------------	-------------	----	----------------

Richemont

Poste de refoulement: BERG 5	Refoulement	90	Bien de retour
------------------------------	-------------	----	----------------

Rombas

Poste de refoulement: CHEMIN URBANNE	Refoulement	50	Bien de retour
Poste de refoulement: RUE DE GUISSÉBONNE	Refoulement	20	Bien de retour
Poste de relèvement: RUE DE L'USINE	Relèvement	20	Bien de retour

Uckange

Poste de refoulement: CITE DES SPORTS	Refoulement		Bien de retour
Poste de refoulement: CITE D'ITALIE	Refoulement	72	Bien de retour
Poste de refoulement: MAIRIE	Refoulement	100	Bien de retour
Poste de refoulement: PR LES ROMAINS	Refoulement	20	Bien de retour
Poste de refoulement: PR VOIE PRIVÉE	Refoulement	25	Bien de retour
Poste de refoulement: ROUTE DE FAMECK	Refoulement	36	Bien de retour
Poste de refoulement: ROUTE D'HAYANGE	Refoulement	37	Bien de retour
Poste de refoulement: RUE DU MUGUET	Refoulement	15	Bien de retour
Poste de refoulement: RUE DU TEMPLE	Refoulement	72	Bien de retour
Poste de refoulement: RUE NEUVE	Refoulement	50	Bien de retour
Poste de refoulement: VOIE ROMAINE	Refoulement	15	Bien de retour
Poste de refoulement: « Le Nid »	Refoulement		Bien de retour

Réseau SIAVO

Poste de refoulement: CLOUANGE RUE FOCH	Refoulement	460	Bien de retour
Poste de refoulement: MONDELANGE BARRIÈRE	Refoulement	210	Bien de retour
Poste de refoulement: MONDELANGE MIMOSAS	Refoulement	105	Bien de retour
Poste de refoulement: MOYEUVRE DELAUNE	Refoulement	65	Bien de retour
Poste de refoulement: MOYEUVRE FORGES	Refoulement	60	Bien de retour
Poste de refoulement: MOYEUVRE KNOBLAUCH	Refoulement	215	Bien de retour
Poste de refoulement: MOYEUVRE RUE DES ROSES	Refoulement	40	Bien de retour
Poste de refoulement: RICHEMONT MOULIN	Refoulement	162	Bien de retour
Poste de refoulement: RICHEMONT ZA	Refoulement	79	Bien de retour
Poste de refoulement: ROSSELANGE JAMAILLES	Refoulement	30	Bien de retour
Poste de refoulement: UCKANGE MOULIN	Refoulement	100	Bien de retour
Poste de relèvement: ROMBAS L'ILE	Relèvement	1 000	Bien de retour
Poste et bassin de pollution UCKANGE-BASSIN	Refoulement	350	Bien de retour
Poste et vanne de crue MOYEUVRE L'HOPITAL	Refoulement	894	Bien de retour
Vanne de crue MOYEUVRE RENEPONT	Refoulement		Bien de retour

Autres installations Qualification

Bassin de pollution de MALANCOURT			Bien de retour
-----------------------------------	--	--	----------------

LES EQUIPEMENTS DES RESEAUX COMMUNAUX

Equipements de réseau d'Amnéville		Qualification
Bassin de pollution (Malancourt)	1	Bien de retour
Bassins de rétention	8	Bien de retour
Station sous vide	1	Bien de retour
Postes de refoulement	18	Bien de retour
Nombre de bouches d'égout, grilles avaloirs	1580	Bien de retour
Equipements de réseau de Clouange		Qualification
Poste de refoulement		Bien de retour
Déversoir d'orage		Bien de retour
Nombre de bouches d'égout, grilles avaloirs	497	Bien de retour
Nombre de regards	350	Bien de retour
Equipements de réseau de Gandrange		Qualification
Déversoirs d'orage	4	Bien de retour
Bassin de rétention	3	Bien de retour
Déshuileur	1	Bien de retour
Bassin d'orage	1	Bien de retour
Nombre de bouches d'égout, grilles avaloirs	470	Bien de retour
Nombre de regards	407	Bien de retour
Equipements de réseau de Mondelange		Qualification
Postes de refoulement	11	Bien de retour
Déversoir d'orage	1	Bien de retour
Nombre de bouches d'égout, grilles avaloirs	842	Bien de retour
Puits d'infiltration	190	Bien de retour
Nombre de regards	514	Bien de retour
Equipements de réseau de Moyeuvre Grande		Qualification
Postes de refoulement	8	Bien de retour
Vannes de crue	6	Bien de retour
Déversoirs d'orage	3	Bien de retour
Nombre de bouches d'égout, grilles avaloirs	1150	Bien de retour
Nombre de regards	993	Bien de retour
Equipements de réseau de Moyeuvre Petite		Qualification
Postes de refoulement	1	Bien de retour
Déversoir d'orage	1	Bien de retour
Nombre de bouches d'égout, grilles avaloirs	88	Bien de retour
Equipements de réseau de Richemont		Qualification
Poste de relèvement	1	Bien de retour
Postes de refoulement	0	Bien de retour
Déversoirs d'orage	6	Bien de retour
Bassin de pollution	1	Bien de retour
Nombre de bouches d'égout, grilles avaloirs	585	Bien de retour
Nombre de regards	403	Bien de retour
Equipements de réseau de Rombas		Qualification
Postes de relèvement	3	Bien de retour
Déversoir d'orage	29	Bien de retour
Nombre de bouches d'égout, grilles avaloirs	1468	Bien de retour
Nombre de regards	698	Bien de retour

Equipements de réseau de Rosselange

Postes de relèvement	0	Qualification Bien de retour
Déversoirs d'orage	3	Bien de retour
Nombre de bouches d'égout, grilles avaloirs	402	Bien de retour
Nombre de regards	385	Bien de retour

Equipements de réseau de Uckange

Poste de refoulement	12	Qualification Bien de retour
Bassin de pollution	1	Bien de retour
Nombre de bouches d'égout, grilles avaloirs	1100	Bien de retour
Nombre de regards	800	Bien de retour

Equipements de réseau de Vitry sur Orne

Bassin de rétention des eaux pluviales	1	Qualification Bien de retour
Déversoirs d'orage	4	Bien de retour
Nombre de bouches d'égout, grilles avaloirs	433	Bien de retour
Nombre de regards	250	Bien de retour

Equipements de réseau du SIAVO

Usine de dépollution	1	Qualification Bien de retour
Nombre de bouches d'égout, grilles avaloirs	543	Bien de retour
Nombre de déversoirs d'orage	27	Bien de retour
Postes de refoulement	15	Bien de retour

LES RESEAUX DE DISTRIBUTION**Canalisation d'Amnéville**

Canalisations gravitaires (ml)	43 000	Bien de retour
dont eaux usées (séparatif)		Bien de retour
dont unitaires		Bien de retour
dont pluviales (séparatif)		Bien de retour
Canalisations de refoulement (ml)		Bien de retour

Canalisations de Clouange

Canalisations gravitaires (ml)	14 537	Qualification Bien de retour
dont eaux usées (séparatif)	2 855	Bien de retour
dont unitaires	8 959	Bien de retour
dont pluviales (séparatif)	2 723	Bien de retour
Canalisations de refoulement (ml)	0	Bien de retour

Canalisations de Gandrange

Canalisations gravitaires (ml)	27777	Qualification Bien de retour
dont eaux usées (séparatif)	9840	Bien de retour
dont unitaires	5786	Bien de retour
dont pluviales (séparatif)	12151	Bien de retour
Canalisations de refoulement (ml)		Bien de retour

Canalisations de Mondelange

Canalisations gravitaires (ml)	34837	Qualification Bien de retour
dont eaux usées (séparatif)	24141	Bien de retour
dont unitaires	627	Bien de retour
dont pluviales (séparatif)	10129	Bien de retour
Canalisations de refoulement (ml)	515	Bien de retour

Canalisations de Moyeuve Grande

Canalisations gravitaires (ml)	55284	Qualification Bien de retour
--------------------------------	-------	---------------------------------

dont eaux usées (séparatif)	7058	Bien de retour
dont unitaires	39089	Bien de retour
dont pluviales (séparatif)	9137	Bien de retour
Canalisations de refoulement (ml)	15	Bien de retour
Canalisations de Moyeuivre Petite		Qualification
Canalisations gravitaires (ml)	2000	Bien de retour
dont eaux usées (séparatif)		Bien de retour
dont unitaires		Bien de retour
dont pluviales (séparatif)		Bien de retour
Canalisations de refoulement (ml)	2600	Bien de retour
Canalisations de Richemont		Qualification
Canalisations gravitaires (ml)	18222	Bien de retour
dont eaux usées (séparatif)	3086	Bien de retour
dont unitaires	9426	Bien de retour
dont pluviales (séparatif)	5710	Bien de retour
Canalisations de refoulement (ml)	0	Bien de retour
Canalisations de Rombas		Qualification
Canalisations gravitaires (ml)	48445	Bien de retour
dont eaux usées (séparatif)	3431	Bien de retour
dont unitaires	39061	Bien de retour
dont pluviales (séparatif)	5953	Bien de retour
Canalisations de refoulement (ml)	299	Bien de retour
Canalisations de Rosselange		Qualification
Canalisations gravitaires (ml)	10500	Bien de retour
dont eaux usées (séparatif)		Bien de retour
dont unitaires	10500	Bien de retour
dont pluviales (séparatif)		Bien de retour
Canalisations de refoulement (ml)		Bien de retour
Canalisations de Uckange		Qualification
Canalisations gravitaires (ml)	43121	Bien de retour
dont eaux usées (séparatif)	17308	Bien de retour
dont unitaires	10936	Bien de retour
dont pluviales (séparatif)	15682	Bien de retour
Canalisations de refoulement (ml)	656	Bien de retour
Canalisations de Vitry sur Orne		Qualification
Canalisations gravitaires (ml)	20556	Bien de retour
dont eaux usées (séparatif)	2434	Bien de retour
dont unitaires	12177	Bien de retour
dont pluviales (séparatif)	5945	Bien de retour
Canalisations de refoulement (ml)	0	Bien de retour
Canalisations de transport du SIAVO		Qualification
Canalisations gravitaires (ml)	30 826	Bien de retour
dont eaux usées (séparatif)	28 353	Bien de retour
dont unitaires	659	Bien de retour
dont pluviales (séparatif)	1814	Bien de retour
Canalisations de refoulement (ml)	4621	Bien de retour

LES BRANCHEMENTS EN DOMAINE PUBLIC

Branchements de Amnéville

Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	Nc	Qualification Bien de retour
Nombre de branchements eaux pluviales séparatifs	Nc	Bien de retour

Branchements de Clouange

Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	1177	Qualification Bien de retour
Nombre de branchements eaux pluviales séparatifs	nc	Bien de retour

Branchements de Gandrange

Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	885	Qualification Bien de retour
Nombre de branchements eaux pluviales séparatifs	7	Bien de retour

Branchements de Mondelange

Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	1180	Qualification Bien de retour
Nombre de branchements eaux pluviales séparatifs	39	Bien de retour

Branchements de Moyeuvre Grande

Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	2633	Qualification Bien de retour
Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	nc	Bien de retour

Branchements de Moyeuvre Petite

Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	nc	Qualification Bien de retour
Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	nc	Bien de retour

Branchements de Richemont

Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	620	Qualification Bien de retour
Nombre de branchements eaux pluviales séparatifs	10	Bien de retour

Branchements de Rombas

Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	2299	Qualification Bien de retour
Nombre de branchements eaux pluviales séparatifs	nc	Bien de retour

Branchements de Rosselange

Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	456	Qualification Bien de retour
Nombre de branchements eaux pluviales séparatifs	nc	Bien de retour

Branchements de Uckange

Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	Nc	Qualification Bien de retour
Nombre de branchements eaux pluviales séparatifs	Nc	Bien de retour

Branchements de Vitry sur Orne

Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	807	Qualification Bien de retour
---	-----	---------------------------------

7-4 Situation des biens

Par ce compte rendu, le délégataire présente à la Collectivité une vue d'ensemble de la situation du patrimoine du service délégué, à partir des constats effectués au quotidien (interventions, inspections, auto surveillance, astreinte,...) et d'une analyse des faits marquants, des études disponibles et d'autres informations le cas échéant.

Ce compte rendu permet ainsi à la Collectivité, par une connaissance précise des éventuels problèmes, de leur probable évolution et des solutions possibles, de mieux programmer ses investissements.

Les biens dont l'état ou le fonctionnement sont satisfaisants ou pour lesquels VEOLIA EAU n'a pas décelé d'indice négatif ne figurent pas dans ce compte rendu.

Concernant le réseau de collecte, **le nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage [P 252.2]** permet d'évaluer l'état d'exploitation et d'identifier les améliorations prioritaires à apporter suite à des défauts structurels.

COMMUNE D'Amnéville, Clouange, Moyeuvre-petote, Richemont et Rosselange	2009	2010	2011	2012	2013	N/N-1
Nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage, par 100 km			9,49	9,49	9,4	-0,95%
Nombre de points concernés sur le réseau			8	8	8	0,00%
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)			84 283	84 283	85088	0,96%
COMMUNE DE CLOUANGE	2009	2010	2011	2012	2013	N/N-1
Nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage, par 100 km	25,53	25,4	25,4			
Nombre de points concernés sur le réseau	3	3	3			
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)	11 752	11 814	11 814			
COMMUNE DE GANDRANGE	2009	2010	2011	2012	2013	N/N-1
Nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage, par 100 km	6,4	6,4	6,4	6,4	6,4	0,00%
Nombre de points concernés sur le réseau	1	1	1	1	1	0,00%
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)	15 626	15 626	15 626	15 626	15 626	0,00%
COMMUNE DE MOYEUVERE GRANDE	2009	2010	2011	2012	2013	N/N-1
Nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage, par 100 km	17,59	17,57	17,57	17,33	17,33	0,00%
Nombre de points concernés sur le réseau	8	8	8	8	8	0,00%
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)	45 493	45 536	45 536	46 612	46 612	0,00%
COMMUNE DE MONDELANGE	2009	2010	2011	2012	2013	N/N-1
Nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage, par 100 km	31,72	31,72	31,72	31,65	31,65	0,00%
Nombre de points concernés sur le réseau	8	8	8	8	8	0,00%
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)	25 223	25 223	25 223	25 283	25 283	0,00%
COMMUNE DE RICHEMONT	2009	2010	2011	2012	2013	N/N-1
Nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage, par 100 km	47,96	47,96	47,96	47,96		
Nombre de points concernés sur le réseau	6	6	6	6		
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)	12 507	12 512	12 512	12 512		
COMMUNE DE ROMBAS	2009	2010	2011	2012	2013	N/N-1
Nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage, par 100 km	11,7	11,68	11,68	11,68	11,68	0,00%
Nombre de points concernés sur le réseau	5	5	5	5	5	0,00%

Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)	42 743	42 792	42 791	42 791	42 791	0,00%
COMMUNE D'UCKANGE	2009	2010	2011	2012	2013	N/N-1
Nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage, par 100 km	17,79	17,6	17,5	17,5	17,3	-1,14%
Nombre de points concernés sur le réseau	5	5	5	5	5	0,00%
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)	28 103	28 409	28 566	28 566	28 900	1,17%
COMMUNE DE VITRY SUR ORNE	2009	2010	2011	2012	2013	N/N-1
Nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage, par 100 km	6,84	6,84	6,84	6,84	6,84	0,00%
Nombre de points concernés sur le réseau	1	1	1	1	1	0,00%
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)	14 611	14 611	14 611	14 611	14 611	0,00%
Réseau intercommunal du SIAVO	2009	2010	2011	2012	2013	N/N-1
Nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage, par 100 km	26,35	26,35	26,35	26,76	26,76	0,00%
Nombre de points concernés sur le réseau	9	9	9	9	9	0,00%
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)	34 150	34 150	34 150	33 633	33 633	0,00%

7-5 Insuffisances et proposition d'amélioration

Sur l'ensemble du périmètre Syndical

Postes de refoulement et déversoirs d'orages :

La totalité des postes de relevage ou de refoulement mérite d'être télésurveillés afin de garantir l'absence de déversement de temps sec au milieu naturel ou de reflux d'eaux usées chez les usagers.

Les installations suivantes ont été équipées en 2013

- PR Jamailles à ROSSELANGE
- PR des Forges à MOYEUVRE GRANDE
- PR de l'île à ROMBAS
- PR Lot du Stade à AMNEVILLE

Instrumentation des déversoirs d'orage :

L'article 18 de l'arrêté du 22 juin 2007 prescrit les conditions dans lesquelles doit être réalisée l'auto surveillance des déversoirs d'orages. Le délégataire a réalisé une classification des ouvrages et a étudié l'instrumentation à mettre en place pour assurer cette auto surveillance.

L'enregistrement des fréquences et de l'intensité des déversements au milieu naturel est en outre nécessaire au dimensionnement des bassins de pollution destinés à réduire les quantités de pollution déversées au milieu naturel lors des épisodes pluvieux. En outre la télésurveillance des ouvrages permet d'alermer les déversements accidentels.

Une première phase de travaux a été réalisée en 2012/2013 par le SIAVO sur les principaux DO du périmètre Syndical (12 u). Il reste désormais à envisager l'équipement des DO installés sur les réseaux communaux qui présentent les charges de pollution les plus importantes.

Modélisation du réseau d'assainissement

Afin de maîtriser les débits de temps de pluie, de diagnostiquer les insuffisances des ouvrages existants, de dimensionner les ouvrages futurs, de vérifier l'impact des projets d'urbanisation, il peut être utile de réaliser une modélisation du réseau avec nivellement préalable des collecteurs pour lesquels aucune donnée n'est disponible.

Entretien des avaloirs

Le délégataire assure les campagnes de nettoyage préventif des avaloirs comprenant la vidange et le nettoyage des résidus organiques et sableux piégés dans le panier et le réceptacle des sables. Le délégataire assure également le désencombrement curatif de l'ouvrage en cas de remplissage prématuré entre les campagnes préventives. Ces travaux sont réalisés au moyen d'un camion hydrocureur dotés des accessoires spécifiques nécessaires. Le délégataire n'est cependant pas missionné pour procéder au balayage préventif manuel ou motorisé du dessus de la grille nécessaire à la préservation des capacités d'absorption des eaux dans l'avaloir. Il appartient au service de la voirie communale de veiller à l'entretien des bords de chaussée notamment dans les rues arborées.

Etude de zonage

Dans le cadre de la Loi sur l'Eau du 3 janvier 1992 et du décret N° 94-469 relatifs aux eaux usées urbaines, les communes ont pour obligation de mettre en place un zonage d'assainissement collectif et non collectif. Cette démarche a pour objet de définir pour l'ensemble des zones bâties ou à bâtir le mode d'assainissement que chacune a vocation à recevoir en tenant compte des contraintes liées au milieu récepteur, à la capacité du sol à l'infiltration, de la topographie, de l'espace disponible. Cette étude doit en outre intégrer des prescriptions par zone en termes de gestion des eaux pluviales. Ces études de zonage ont été programmées en 2014 pour les 7 communes du périmètre syndical ne disposant pas de ce document règlementaire.

Déconnexions de fosses septiques

Bien que raccordées au réseau d'assainissement collectif, il est probable qu'un certain nombre d'habitations disposent encore de fosses septiques en service en domaine privé, en violation du code de la santé publique. Une campagne d'enquête systématique est à réaliser afin de localiser, recenser les fosses, et faire procéder à leur déconnexion. Outre l'atteinte au fonctionnement de l'usine de dépollution leur présence est en effet à l'origine de la corrosion des collecteurs en béton.

AMNEVILLE

Bassin d'orage de Malancourt :

Les riverains de la rue de la potence ont émis des plaintes concernant des déversements via le collecteur pluvial de flux polluants dans le fossé qui s'écoule à travers bois vers Rombas. Des travaux d'amélioration du fonctionnement ont été réalisés en 2013 par le SIAVO. Dans l'hypothèse où ces mesures s'avèreraient insuffisantes, une couverture du bassin serait à envisager.

Station sous-vide du lotissement du stade à Amnéville

Des malfaçons concernant les dispositifs d'évacuation des eaux pluviales engendrent des pénétrations d'eaux claires dans le compartiment supérieur des bâches de desserte d'immeuble. Ce compartiment abrite le pilote pneumatique de la vanne de vidange des eaux usées qui est submergée à l'issue de chaque épisode pluvieux de forte intensité. Le délégataire est contraint de remettre en état ou de remplacer les pilotes défectueux en urgence et de procéder à des vidanges des bâches au moyen d'un camion hydrocureur.

En dépit d'une remise à niveau complète de l'outil de télésurveillance par le constructeur au frais du délégataire en 2011, le dispositif à nouveau inopérant s'avère incapable d'apporter une information fiable afin de localiser les vannes de vidange défectueuses.

La situation est d'autant plus critique que des bâches destinées à desservir initialement des habitations individuelles doivent assurer l'évacuation des eaux usées d'immeubles collectifs.

Pour faire suite à une proposition du délégataire, des vannes manuelles de sectionnement permettant aux intervenants de cibler leurs investigations sur des secteurs prédéterminés ont été installées en 2013.

Le délégataire propose de repositionner l'ensemble des pilotes de vanne au niveau de la chaussée, juste en dessous du tampon de regard d'accès aux bâches afin de les préserver au mieux des risques de submersion.

Il s'avère néanmoins nécessaire de mener des investigations afin de déterminer l'origine des pénétrations d'eaux pluviales dans les bâches normalement dédiées exclusivement aux eaux usées. Il peut s'agir de mauvais raccordements des évacuations des eaux pluviales des habitations ou d'une mauvaise collecte des eaux de ruissellement par les ouvrages prévus à cet usage.

Le délégataire proposera également la mise en œuvre d'un nouveau dispositif de télésurveillance des bâches.

En outre depuis la mise en service de l'installation, le délégataire sollicite la collectivité pour l'acquisition d'une boîte à outils spécifique à cette installation qui aurait dû être fournie initialement par le constructeur.

Renforcement du poste de refoulement rue de Verdun à AMNEVILLE

Ce poste principal qui dessert la majeure partie de la commune d'Amnéville doit absolument faire l'objet d'un renforcement du dispositif de pompage afin de répondre aux augmentations des débits liés au développement de l'urbanisation. La situation est d'autant plus critique que ce poste ne dispose d'aucun exutoire de sécurité et que l'armoire électrique implantée à un niveau inférieur au terrain naturel est susceptible d'être submergée. Le délégataire a procédé au renouvellement de l'armoire et prévoit son déplacement en 2013 après modification du dispositif d'alimentation en énergie. L'installation d'une pompe supplémentaire a été programmée en 2014.

Renforcement du poste de refoulement du cinéma Imax à AMNEVILLE

Ce poste destiné à assurer les évacuations des eaux pluviales du site n'est équipé que d'une seule pompe dotée d'une conduite de refoulement souple avec raccord rapide. La conception de cette installation n'est pas suffisamment fiable pour garantir la préservation des équipements de la salle du cinéma Imax contre les risques d'inondations.

Il est nécessaire de prévoir la mise en place de deux pompes dont une en secours équipées de conduites rigides et de raccords fixes. La prise en charge de ces travaux reste à définir (limite de compétence public/privé)

CLOUANGE

Eaux claires du Vallon

En juin 2004, une étude diagnostic des réseaux d'assainissement de la vallée de l'Orne menée par le bureau d'étude COMA a localisé une pénétration d'eaux claires parasites de près de 1,4l/s en provenance du vallon se déversant actuellement dans le réseau unitaire de la rue du Maréchal Foch via celui de la rue du Docteur Job. La construction d'un collecteur dédié aux eaux pluviales est projetée afin de capter les eaux pluviales et eaux claires parasites du vallon pour les déverser dans l'Orne via l'exutoire du déversoir d'orage du poste de refoulement des eaux usées du SIAVO à CLOUANGE.

Les travaux ont été achevés au premier semestre 2013, ce qui met fin aux apports d'eaux claires sur le secteur du Vallon.

GANDRANGE

Bassin d'orage rue Louis Jost

Le bassin d'orage a fait l'objet d'un diagnostic sécurité. Un projet chiffré visant à améliorer la sécurité des personnels vis-à-vis des risques liés aux travaux en atmosphère confinée et aux risques de chute sera soumis à la collectivité en 2013.

Contrôle de branchements

Une présence d'eaux usées dans les collecteurs pluviaux des deux lotissements ZAC sous la côte et ancienne abbaye ayant été détectée par le délégataire, celui-ci a proposé à la collectivité la réalisation d'une campagne systématique de contrôle des connexions des habitations sur les boîtes de branchement en système séparatif mis à disposition des propriétaires. Ces travaux ont été commandés au délégataire fin 2010 pour une réalisation courant 2011. Seule une fraction des branchements a été contrôlée en raison de la difficulté à obtenir des rendez-vous avec les usagers.

MONDELANGE

Puits perdus

Dans le cadre des campagnes d'entretien des puits d'infiltration, le délégataire constate le colmatage des matériaux drainants et suggère la réalisation d'un programme de renouvellement des matériaux filtrants. Ceux-ci disposent en effet d'une durée de vie d'autant plus limitée qu'aucun ouvrage de prétraitement n'assure leur protection.

Tampons de regards borgnes

Suite à des réfections de voiries des regards de visite sur collecteur ou sur branchement sont inaccessibles car recouverts par le revêtement de chaussée. Certains d'entre eux ont été remis à niveau ces dernières années. Un recensement est toutefois à réaliser afin de programmer une nouvelle campagne de mise en conformité. Ces regards sont en effet indispensables à l'entretien des collecteurs et des branchements.

Rue de l'Eglise

Les inspections réalisées sur le collecteur de la rue de l'Eglise ont révélé une contre-pente à l'origine de décantations de sédiments. La contre pente et les dépôts qu'elle génère réduisent la capacité de transit du collecteur par temps de pluie et sont probablement à l'origine des mises en charge des collecteurs de la rue de l'Eglise et de la rue du Cimetière.

Afin de parfaire les observations, il est nécessaire de procéder à une nouvelle inspection du tronçon concerné. Pour ce faire il convient de procéder à une interruption momentanée du flux d'eaux usées pendant le passage de la caméra, avec l'installation d'un obturateur à l'intersection de la rue de Metz et de la rue de l'Eglise.

Le délégataire entreprend chaque année lors des campagnes d'hydrocurage un nettoyage poussé des collecteurs de la Rue de l'Eglise.

Pollution du FEUBY

Les études réalisées par le délégataire en 1994 et 1995 ont démontré que la capacité de pompage du poste de refoulement des eaux pluviales est très insuffisante pour assurer le refoulement de la totalité des débits de temps de pluie collectés par le FEUBY canalisé, auxquels sont susceptibles de s'ajouter les débordements du déversoir d'orage rue Georges Bizet. Selon les calculs réalisés en 1994, les débits générés par le bassin versant

pour une pluie de période de retour décennale seraient de l'ordre de 3 m³/s alors que la station n'est en mesure de refouler qu'un peu plus de 0,1 m³/s.

Les débordements du poste de refoulement vers le bras mort à ciel ouvert sont donc inéluctables dans la situation actuelle. Seuls des travaux de grande ampleur telle la création d'un bassin de rétention d'eaux pluviales ayant pour débit de fuite l'actuelle station de pompage du FEUBY sont susceptibles de déboucher sur une solution pérenne. Ces études doivent toutefois être menées en coordination avec les communes limitrophes situées en amont, afin de trouver des solutions permettant de limiter les apports d'eaux pluviales dont la gestion ne doit pas être exclusivement supportée par la commune de Mondelange (en aval du bassin hydraulique)

Lotissement « Chamotte »

Les Postes de Refoulement du lotissement la Chamotte présentent à chaque intervention des quantités considérables de lingettes déversées dans les réseaux d'assainissement. Le délégataire préconise la réalisation d'une campagne d'information auprès des usagers.

Collecteur intercommunal de desserte

Dans le cadre de l'aménagement d'une aire d'accueil pour les gens du voyage, rue de Metz à Mondelange un tronçon de collecteur a été renouvelé par le délégataire aux frais du SIAVO. Ces travaux ont confirmé la nécessité d'inspecter le collecteur situé en aval jusqu'à l'usine de dépollution. Ce collecteur est probablement fragilisé par une corrosion importante; Préalablement à cette inspection il est nécessaire de localiser les tampons d'accès recouvert notamment dans le cadre de la réalisation de la déchetterie de Richemont.

MOYEUVE GRANDE

Dans le cadre d'un projet de requalification des voiries une inspection télévisée des collecteurs réalisée en décembre 2013 a révélé un état général des conduites acceptable avec cependant de nombreux défaut d'étanchéité ainsi que de graves non-conformité telles que des branchements pénétrants. Un programme de réhabilitation est à mettre en œuvre avant requalification des voiries.

MOYEUVE GRANDE

Rue Lafayette et Rue Saint Robert

Dans le cadre de l'aménagement du carreau de la mine, des investigations réalisées par le délégataire ont permis de découvrir que les eaux usées recueillies par les collecteurs des rues LAFAYETTE et SAINT ROBERT se déversaient à l'Orne via un collecteur d'eaux pluviales. Une proposition chiffrée pour créer un raccordement sur le collecteur syndical via un déversoir d'orage a été soumise à la collectivité.

Rue Mangin

Les habitations de la rue Mangin, dont certaines sont dépourvues d'assainissement individuel, sont raccordées au milieu naturel. Une proposition de raccordement sur le collecteur du SIAVO a été soumise à la commune.

Lotissement du joli bois à Froidcul

Le délégataire a procédé en 2011 à une campagne de contrôle systématique des branchements en vue de localiser les déversements d'eaux usées dans le collecteur dédié aux eaux pluviales. Des courriers de demande de mises en conformité ont été adressés aux propriétaires.

Quartier des trois fermes à Froidcul :

Une extension intégrant probablement la création d'un poste de refoulement est nécessaire afin de raccorder ces habitations au réseau d'assainissement collectif via le collecteur de desserte du collège. Ces travaux seront intégrés au projet d'extension du quartier Froidcul qui inclut le renforcement des canalisations de la rue de Briey et de la rue d'Avril. Quelques travaux de mise en conformité restent à réaliser en 2014.

Poste de refoulement DELAUNE

Dans le cadre des travaux de renouvellement du collecteur de la rue Victor Hugo le délégataire a constaté une fragilisation importante de la conduite de refoulement du poste DELAUNE, un renouvellement de cette conduite est à programmer. Une proposition sera soumise par le fermier en 2013.

Poste de refoulement rue des roses à Moyeuve Grande

Le développement de l'urbanisation du quartier desservi par cette installation nécessite un renforcement et une sécurisation du système de pompage.

Collecteurs publics implantés en domaine privé :

Il subsiste encore des tronçons de collecteurs publics transitant par des propriétés privées. Il convient de les recenser puis d'en prévoir soit le dévoiement soit la conservation avec établissement de conventions avec les propriétaires.

Gestion des eaux pluviales du quartier rue de la Forêt à Froidcul :

A la demande de la Ville, VEOLIA EAU Compagnie Générale des Eaux a réalisé en 2005 des investigations visant à déterminer l'origine de la saturation du poste de refoulement de la rue des Roses lors de fortes pluies. Des propositions chiffrées pour la réalisation de réseaux pluviaux, de réhabilitation de fossés et de création d'un bassin de rétention ont été soumises à la collectivité. Les travaux de curage des fossés ont été réalisés en 2008. Il reste à intégrer les travaux de gestion des eaux pluviales du quartier de la rue de la Forêt au projet d'extension du quartier de Froidcul.

Nuisances olfactives au débouché du Conroy :

A la demande de la collectivité, une enquête a été diligentée par le délégataire. Une proposition d'inspection pedestre du Conroy a été soumise à la collectivité par courrier en date du 29/09/2010.

Pertes de pollution par temps de pluie :

D'importants flux de pollution sont déversés au milieu naturel lors des événements pluvieux notamment via les déversoirs d'orage en amont du poste de refoulement du Knoblauch. Un bassin de pollution d'environ 1000m³ (selon étude SETUDE – 1990) serait à construire à côté du Knaubloch.

Pompage des eaux pluviales du tunnel piétonnier rue Poincaré :

Le délégataire intervient régulièrement pour des interventions suite à la défaillance du système de pompage et inondation du tunnel sous la voie ferrée, il est nécessaire pour anticiper ces inondations de fiabiliser l'installation par un renouvellement du dispositif d'alimentation et de commande de la pompe et l'adjonction d'un système de télésurveillance. Ces prestations ont été réalisées début 2014.

Proposition de campagne annuelle d'inspections télévisées :

Aucune campagne d'inspection télévisuelle systématique n'est prévue par le contrat de délégation du service public. Afin d'initier la mise en œuvre d'une politique de gestion patrimoniale du réseau d'assainissement, le délégataire propose la réalisation d'une campagne d'inspection annuelle représentant 10% du linéaire total de la commune.

L'exploitation de ces inspections permet d'établir un programme pluriannuel de renouvellement des collecteurs les plus vétustes et de repérer des non-conformités graves telles que des branchements pénétrants réalisés à l'insu du délégataire.

RICHEMONT

Quartier du Marabout

Les collecteurs qui desservent les habitations du quartier du Marabout (repère sur l'extrait de plan ci-dessous) ne sont pas raccordés au système d'assainissement collectif du SIAVO, mais se déversent à la Moselle. La mise en conformité de l'assainissement du quartier nécessite un raccordement sur le système d'assainissement collectif du SIAVO via le réseau communal d'Uckange ou éventuellement la réalisation d'un dispositif d'assainissement collectif propre au quartier. Les investigations réalisées par le délégataire permettent d'avoir une bonne vision des diverses solutions techniques envisageables. Ce quartier a été classé en zone d'assainissement non collectif par la commune

ROMBAS

Rue des Artisans

Les eaux usées de la rue des Artisans sont déversées au milieu naturel. Un poste de refoulement est à créer afin de refouler les eaux usées vers la place du Commerce. Des travaux sont prévus en 2014 par le SIAVO

Rue Poincaré

La rue Poincaré est dotée d'un collecteur raccordé au milieu naturel qu'il conviendrait de raccorder au système d'assainissement collectif.

Eaux claires parasites rue de Guissebonne

Le poste de refoulement de la rue de Guissebonne collecte des volumes excessifs d'eaux claires parasites qui induisent des surcharges hydrauliques des réseaux communaux et intercommunaux. Les points de pénétrations des eaux claires ont été localisés par le délégataire qui par courrier en date du 14/05/2008 a soumis ses propositions à la collectivité. Des travaux sont prévus en 2014 par le SIAVO

Desserte des habitations de l'extrémité ouest de la rue de Malancourt :

Les habitations de l'extrémité Ouest de la route de Malancourt sont desservies par un collecteur unitaire qui se déverse directement dans le Rapt via un fossé routier. Un aménagement d'un déversoir d'orage et une déconnexion de fossé sont à envisager.

Télésurveillance du poste de refoulement rue de l'usine :

Cette installation doit être dotée d'un outil de télésurveillance afin d'alerter le service d'astreinte du délégataire en cas de panne inopinée et de garantir ainsi la continuité du service. Le boîtier de télésurveillance SOFREL relié à l'outil de télésurveillance LERNE assure également la traçabilité des événements affectant le fonctionnement de l'installation. La place dans l'armoire de commande existante étant insuffisante, le boîtier est à placer dans un coffret supplémentaire dédié.

Ces prestations ont été réalisées en 2014.

UCKANGE

Desserte du quartier de la rue de la Moselle

Il n'est pas desservi par le système d'assainissement collectif

Desserte de la route de Fameck

Certaines habitations de la route de Fameck à proximité du carrefour à sens giratoire à la sortie du pont au-dessus du chemin de fer ne sont pas raccordées au réseau d'assainissement collectif.

Les investigations et les études réalisées par le délégataire ont abouti à la conclusion que la meilleure solution tant du point de vue technique qu'économique consistait à classer ces maisons en zone d'assainissement autonome. A étudier dans le cadre du zonage d'Uckange.

Eaux claires parasites

Le SIAVO a commandé en 2003 la réalisation d'une étude diagnostic portant sur :

- Les taux de raccordement
- Les apports d'eaux claires parasites de chaque commune adhérente

Le rapport final a été présenté en 2004.

En complément de cette étude, une importante campagne d'inspection télévisée a été menée en 2006 à l'initiative du SIAVO.

Dans ce cadre ont été inspectés 360 ml de collecteurs rue Jeanne d'Arc. Cette inspection a permis de localiser d'importants apports d'eaux claires parasites.

Outre les surcharges hydrauliques des réseaux communaux et syndicaux, les eaux claires parasites provoquent des pertes de pollution vers le milieu naturel du fait des débordements prématurés des déversoirs d'orage. Des travaux de réfection de l'étanchéité des ouvrages sont à programmer par la collectivité.

Collecteurs de liaison entre la route de Fameck, la rue Neuve et rue des Etangs

Concernant les difficultés rencontrées sur les collecteurs de liaison entre la route de Fameck, la rue Neuve et rue des Etangs, des investigations sont en cours afin d'identifier les anomalies et de déterminer les pistes d'amélioration.

Il reste cependant nécessaire pour une protection maximale de conseiller aux propriétaires de doter leurs branchements de clapets anti-refoulement à double battant conformément au règlement sanitaire départemental.

Desserte du quartier des 3 maisons route de Thionville.

La ville de Florange a créé en 2010 un poste de refoulement destiné à desservir par le système d'assainissement collectif (station d'épuration du SEAFF), les riverains de la route de Metz à Florange. Cette installation peut être mise à profit, sous réserve de l'accord du SIE de Florange-Sérémange Erzange, pour desservir les 3 maisons, route de Thionville à Uckange au moyen d'un poste de refoulement à créer au droit des habitations concernées.

VITRY SUR ORNE

Surcharge hydraulique du collecteur rue Jean Burger :

Le collecteur qui dessert les N°35 et 54 de la rue Jean Burger se met en charge lors d'épisodes pluvieux de forte intensité. A la demande de la commune le délégataire a réalisé une étude qui a conduit à une proposition de travaux soumise à la collectivité.

Le délégataire propose de réaliser un ouvrage de régulation de débit sur le collecteur de la rue Jean Burger équipé d'une vanne à flotteur.

Desserte des N° 23 à 47 et de 14 à 18 de la rue Clémenceau

Ces habitations ne sont actuellement pas raccordées au système d'assainissement collectif. Par courrier en date du 12/12/2008 le fermier propose la création d'un poste de refoulement pour assurer la collecte des eaux usées d'environ 50 habitants supplémentaires.

Etude de réseau SIAVO :

Le SIAVO a commencé en 2003 la réalisation d'une étude diagnostic portant sur :

- Les taux de raccordement
- Les apports d'eaux claires parasites de chaque commune adhérente

Le rapport final a été présenté en 2004.

En complément de cette étude, une importante campagne d'inspection télévisée a été menée en 2006 et 2007 à l'initiative du SIAVO. La commune de VITRY SUR ORNE a été concernée par l'inspection des collecteurs de la rue Ambroise THOMAS qui a permis de localiser d'importants apports d'eaux claires parasites

USINE DE DEPOLLUTION DE RICHEMONT**Filière de méthanisation des boues :**

Par avenant n°4 au contrat d'affermage, la collectivité a demandé au fermier de réaliser dans le cadre d'un investissement concessif, une filière de digestion anaérobie mésophile des boues afin de palier à la saturation de l'atelier de déshydratation des boues. La durée du contrat est portée à vingt ans afin de permettre l'amortissement de l'investissement sans augmentation excessive du tarif du service.

L'atelier de déshydratation des boues est dépourvu de la capacité et des performances suffisantes pour faire face à l'accroissement inéluctable de la production de boue induite par la consolidation de la qualité de la collecte des eaux usées ambitionnée par le SIAVO.

Plutôt qu'une refonte complexe de la filière de déshydratation des boues le délégataire suggère l'adjonction d'une étape de méthanisation des boues qui permet de :

- Garantir une réduction de la quantité de boue à déshydrater et à évacuer.
- S'affranchir d'une extension d'atelier de déshydratation des boues.
- Sécuriser la filière de traitement des boues en assurant un stockage.
- Se prémunir des risques de nuisances olfactives
- Se dispenser de la construction d'un réacteur de traitement des graisses.
- Disposer d'une source d'énergie supplémentaire.

Mise en service programmée au 1er semestre 2014

Amélioration de la sécurité et des conditions de travail :

Le panier dégrilleur situé à l'arrivée des eaux brutes dans le poste de relevage, destiné à la protection des pompes bien que d'une efficacité limitée en raison de l'espacement des barreaux, nécessite des décolmatages réguliers. Le panier implanté à une profondeur de 5m doit être remonté au moyen d'un palan au travers d'une trappe située au niveau du sol. Les déchets accrochés aux barreaux doivent être extraits manuellement pour être déposés dans une benne. Ces opérations exposent naturellement les opérateurs à des risques de chutes, de glissade, de coupures, de piqûres, sans omettre les risques sanitaires.

Le délégataire propose de parfaire le prétraitement des eaux usées tout en améliorant la sécurité et les conditions de travail des opérateurs, en procédant à la suppression du panier dégrilleur au profit d'un dégrilleur automatique à grille verticale

Sécurisation :

Le délégataire propose de sécuriser la surveillance de l'installation en dehors des périodes de présence du personnel en doublant l'outil de télésurveillance existant tributaire du bon fonctionnement du réseau téléphonique RTC et du réseau d'alimentation en énergie.

Afin de s'affranchir des délais de livraison de certains équipements sensibles et garantir la continuité du service, le délégataire propose l'acquisition par la collectivité d'un lot d'équipements de secours stockés à l'usine et mis à la disposition du délégataire qui en assure le renouvellement autant que de besoin et le restitue à l'identique à la collectivité à l'issue du contrat. La définition de la liste des équipements à stocker sera établie par le délégataire sur la base d'une étude de criticité.

7.6 Gestion durable du patrimoine

7.6.1 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux [P202.2]

La loi de Grenelle 2 s'inscrit dans le plan national d'adaptation au changement climatique de 2011.

Le décret du 27 janvier 2012 précise qu'à l'échéance du 31 décembre 2013, les collectivités doivent avoir établi un descriptif détaillé des réseaux d'eau et d'assainissement.

L'arrêté du 2 décembre 2013 (JO du 19 décembre 2013) assure l'articulation entre l'obligation de réaliser un descriptif détaillé introduite par le décret du 27 janvier 2012 et l'arrêté du 2 mai 2007 sur le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service. Il modifie notamment les critères d'évaluation des indices de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux en introduisant un nouveau barème de 0 à 120 points (précédent barème sur 100 points).

Ce même arrêté précise qu'il faut que ce nouvel indice atteigne un total de 40 points sur les 45 premiers points accessibles pour que le service dispose d'un descriptif détaillé. D'autre part, cet arrêté stipule que l'atteinte de ce seuil de 40 points (sur 45 attribuables) conditionne l'attribution des points suivants alloués par le barème (entre les cotations 45 et 120 points - effet « palier »).

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale a été calculé conformément à ce nouveau barème. Cette disposition introduit une rupture avec les valeurs des années antérieures de cet indice.

Compte tenu de cette rupture, VEOLIA Eau pourra communiquer au SIAVO la valeur de l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale qui aurait été obtenue sans les modifications introduites par l'arrêté du 2 décembre 2013, c'est-à-dire, en application de l'ancien barème en vigueur à la date de signature du contrat.

Pour l'année 2013, **l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eaux usées [P202.2]** est de **15 points** sur un barème de 120.

Il n'atteint pas le seuil des 40 points. En conséquence, le service ne peut prétendre disposer du descriptif détaillé tel qu'exigé par le décret « pertes en eau » du 27 janvier 2012. En conséquence, un plan d'actions est à mettre en œuvre pour que :

- D'une part, la valeur de l'indice atteigne la valeur seuil de 40 points afin que le service dispose durablement du descriptif détaillé ;
- D'autre part, le service puisse bénéficier des points additionnels compris entre les cotations 45 et 120 points du nouveau barème en vigueur ; points additionnels d'ores et déjà accessibles pour le service mais non comptabilisables compte-tenu de la toute nouvelle réglementation.

Ce plan d'action qui n'a pu être mis en œuvre en 2013 du fait de la publication tardive de l'arrêté du 2 décembre 2013 (JO du 19 décembre 2013, au regard d'une échéance fixée au 31 décembre 2013) visera à compléter l'inventaire des canalisations par des informations relatives à leur date de pose (à défaut, leur période de pose) et/ou à leur matériau et diamètre.

	Périmètre	2013
1	Amnéville	15
2	Clouange	15
3	Gandrange	15
4	Mondelange	15
5	Moyeuvre Grande	15
6	Moyeuvre petite	15
7	Richemont	15
8	Rombas	15
9	Rosselange	15
10	Uckange	15
11	Vitry	15
12	SIAVO	15

7.6.2 Taux moyen de renouvellement des réseaux [P 253.2]

Le tableau suivant indique le taux moyen de renouvellement des réseaux [P 253.2], en ajoutant aux valeurs du réseau d'eaux usées, les linéaires renouvelés sous la maîtrise d'ouvrage du Syndicat et en moyennant sur 5 ans et en divisant par la longueur totale du réseau :

Communes	réseau EU	2009	2010	2011	2012	2013	Moy /5 ans	%
Amnéville	43 000					400	80	0,19%
Clouange	11 814				460	900	272	2,30%
Gandrange	15 626				100		20	0,13%
Mondelange	24 768			760		670	286	1,15%
Moyeuvre Grande	46 147			465		35	100	0,22%
Moyeuvre petite	1 800						0	0,00%
Richemont	12 512						0	0,00%
Rombas	42 492					550	110	0,26%
Rosselange	10 500				490	550	208	1,98%
Uckange	27 910				375	650	205	0,73%
Vitry	14 611			100			20	0,14%
SIAVO	29 012						0	0,00%
TOTAL	251 180	0	0	1 325	1 425	3 755	1 301	0,52%

7-7 Les investissements et le renouvellement

Les états présentés permettent de tracer, selon le format prévu au contrat, la réalisation des programmes d'investissements et de renouvellement à la charge du délégataire, et d'assurer le suivi des fonds contractuels d'investissements...

La méthode de calcul de la charge économique imputée au compte de la délégation est présentée en annexe V.

7.7.1 Programme contractuel d'investissements

Contrat SIAVO :

L'avenant N°4 au contrat d'affermage prévoit la réalisation par le délégataire d'une unité de méthanisation des boues. Le projet est finalisé, les travaux sont programmés en 2013.

Contrat Uckange :

L'avenant n°1 au contrat de délégation de service public avait pour objet la prise en charge par le Fermier de travaux de sécurisation des ouvrages, d'installation de la télégestion et d'exploitation de nouveaux ouvrages ; cet avenant a été approuvé le 8 octobre 2009.

Les travaux correspondants ont été réalisés.

Les autres contrats ne prévoient aucun programme contractuel d'investissement.

7.7.2 Programme contractuel de renouvellement

Contrat Amnéville, Clouange, Moyeuve-petite, Richemont et Rosselange :

Le contrat de délégation prévoit un programme de renouvellement. Les opérations du programme réalisées en 2012 sont présentées au Chapitre 2-2 du Rapport Annuel du délégataire. Les dépenses correspondantes sont intégrées aux dépenses présentées plus bas.

Les autres contrats ne prévoient aucun programme contractuel de renouvellement.

7.7.3 Les autres dépenses de renouvellement

Les états présentés dans le Rapport Annuel du délégataire permettent de suivre les dépenses réalisées dans le cadre d'une obligation en garantie pour continuité du service ou d'un fonds contractuel de renouvellement.

La méthode de calcul de la charge économique imputée au compte de la délégation est présentée dans le paragraphe « V.4.1 Les modalités d'établissement du CARE ».

7.7.4 Dépenses relevant d'une garantie pour continuité du service

Cet état fournit, sous la forme préconisée par la **FP2E**, les dépenses de renouvellement réalisées au cours de l'exercice dans le cadre d'une obligation en garantie pour continuité du service.

	Canalisations	Equipements
AMNEVILLE CLOUANGE MOYEUUVRE PETITE RICHEMONT ROSSELANGE	3 149	12 806
GANDRANGE	-	-
MOYEUUVRE GRANDE	-	-
MONDELANGE	426	10 909
ROMBAS	2 172	9 522
UCKANGE	-	10 489
VITRY SUR ORNE	-	-
SIAVO	-	206 926
TOTAL SIAVO	5 747 €	250 652 €

7.7.5 Dépenses relevant d'un fonds de renouvellement

Aucun fond de renouvellement n'a été défini au contrat.

ANNEXES

DONNEES ET PATRIMOINE DU SIAVO

- **Habitants**
- **Abonnés**
- **Collecteurs**
- **Equipements - Avaloirs**

INDICATEURS DU SERVICE – TABLEAU DE SYNTHESE

COMPTE ANNUEL DE RESULTAT D'EXPLOITATION PAR COMMUNE

ASSIETTE DE LA REDEVANCE

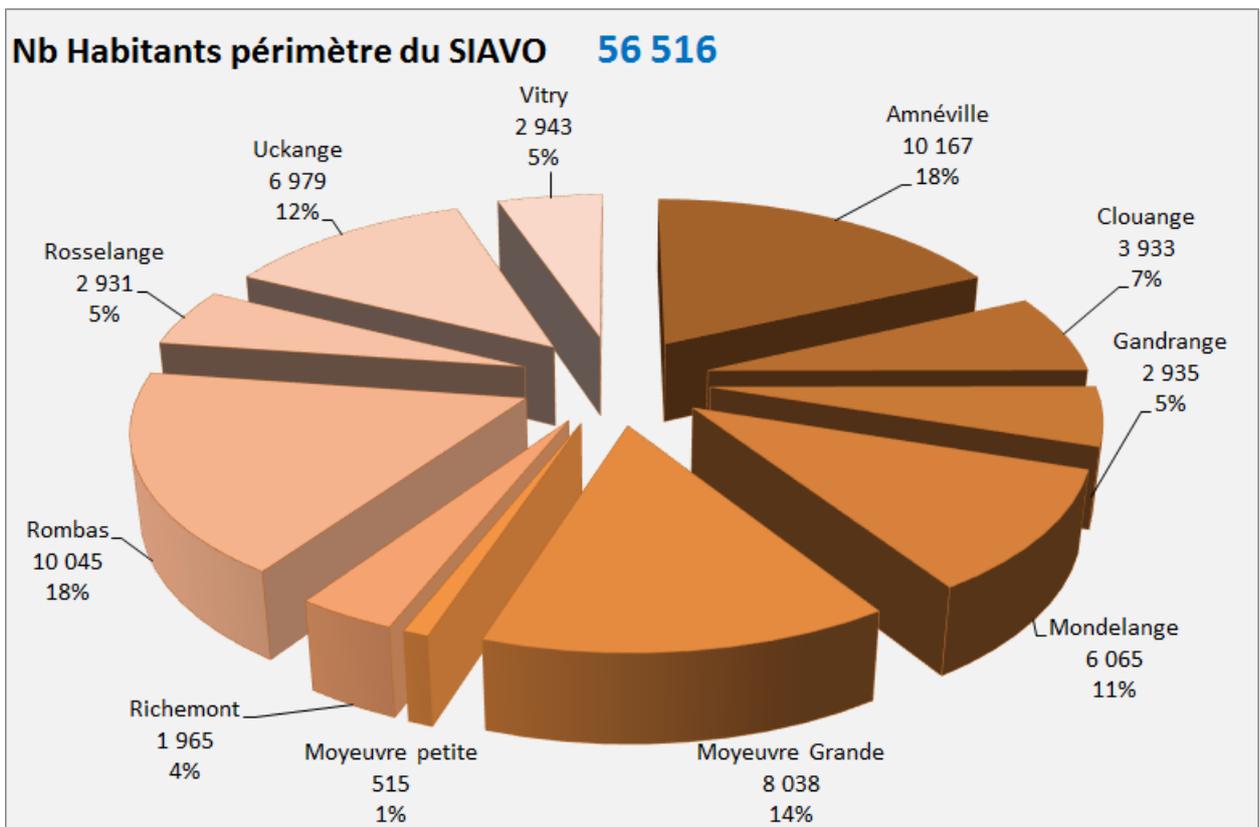
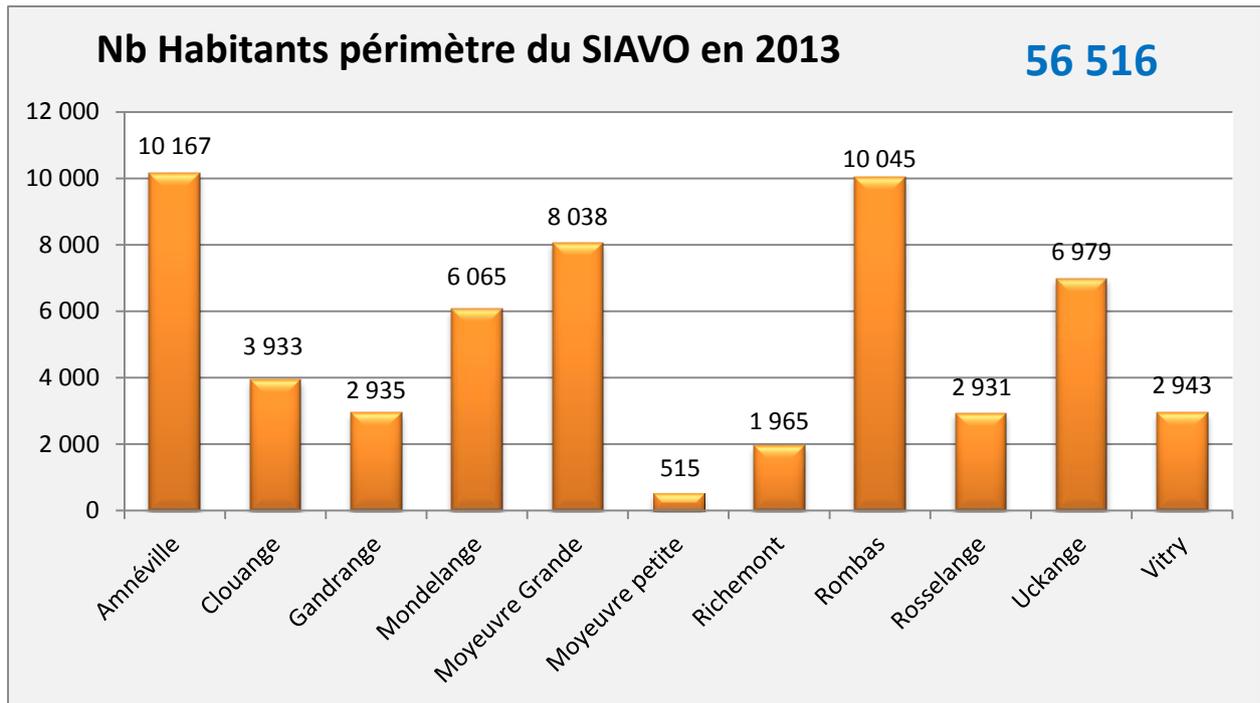
EVOLUTION DES TARIFS SIAVO 2012/2013

PRIX DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'EAU EN 2013

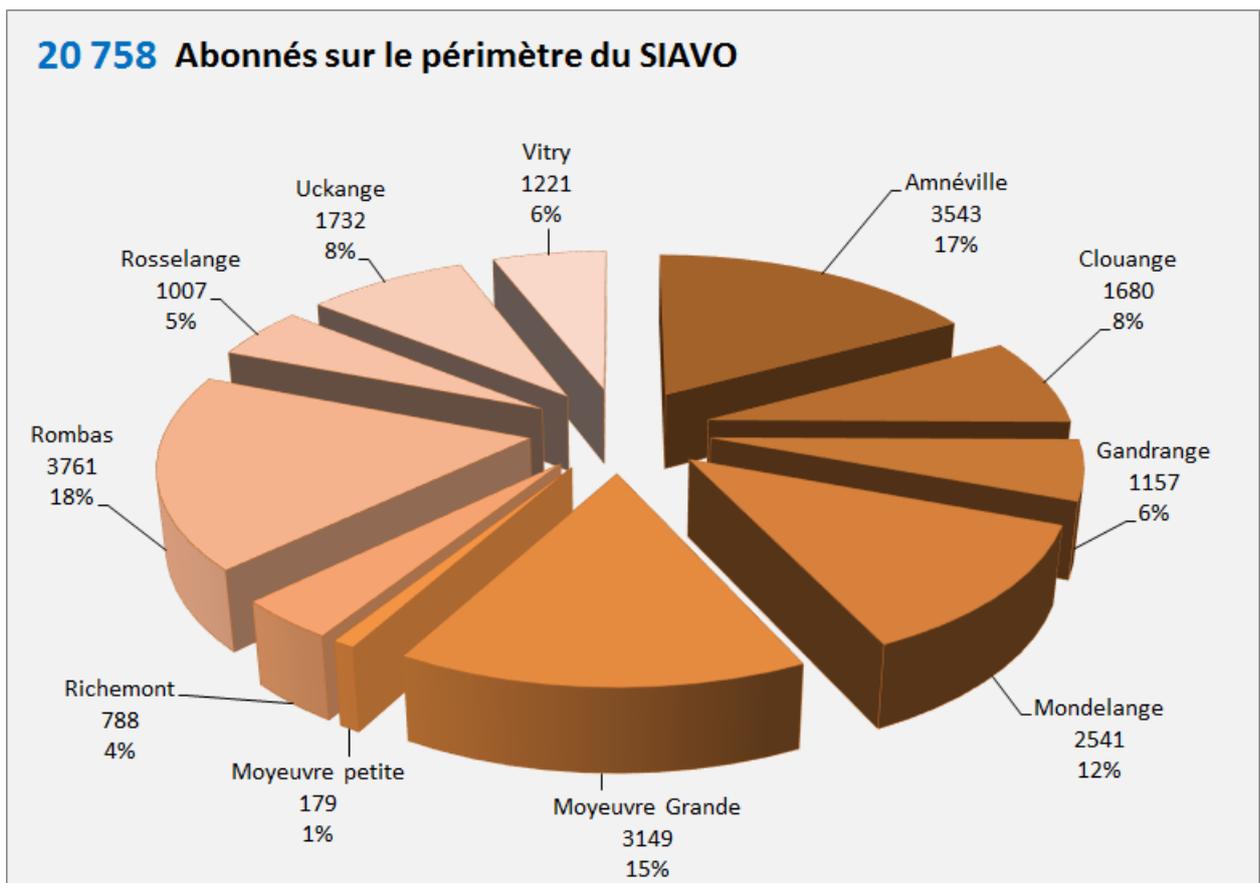
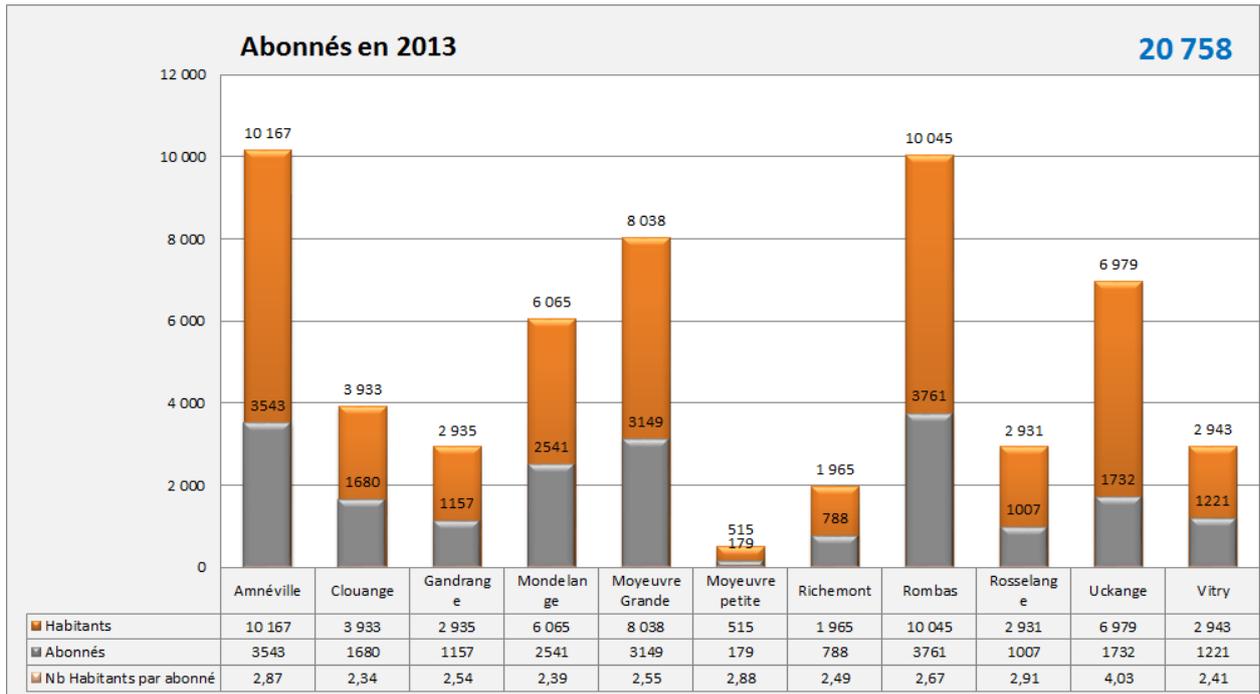
FACTURES D'EAU PAR COMMUNE

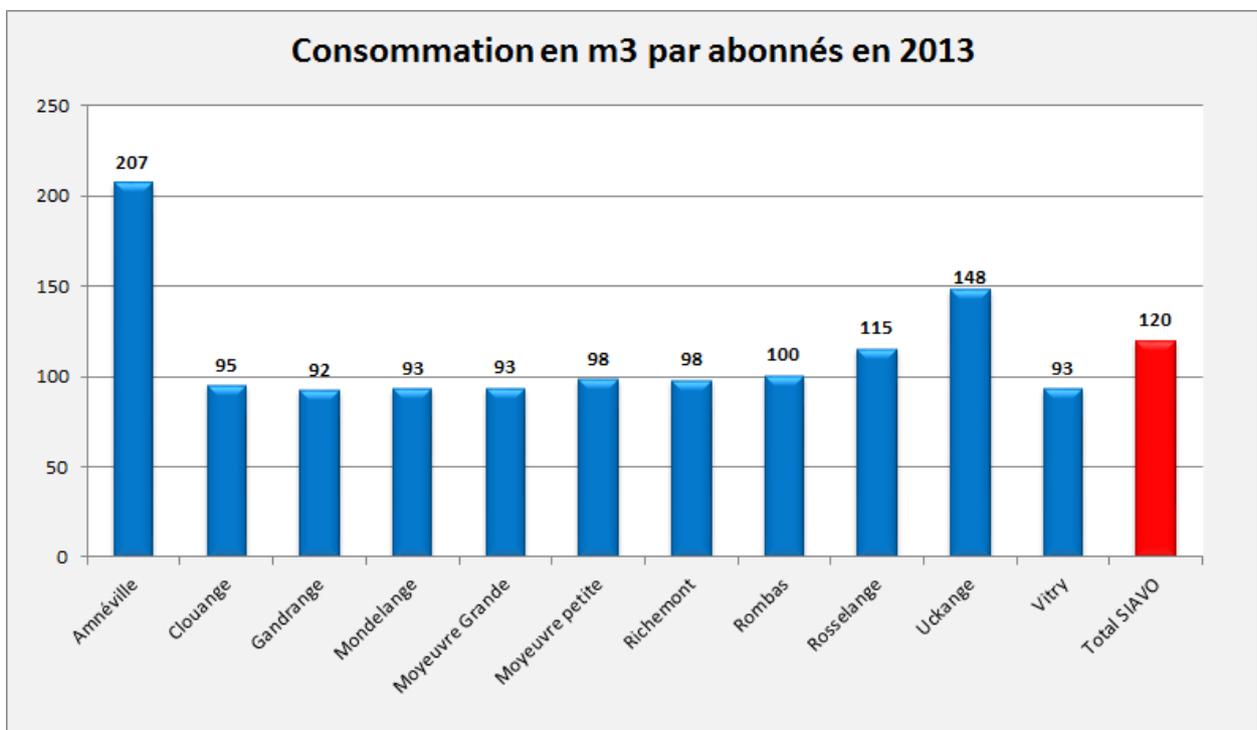
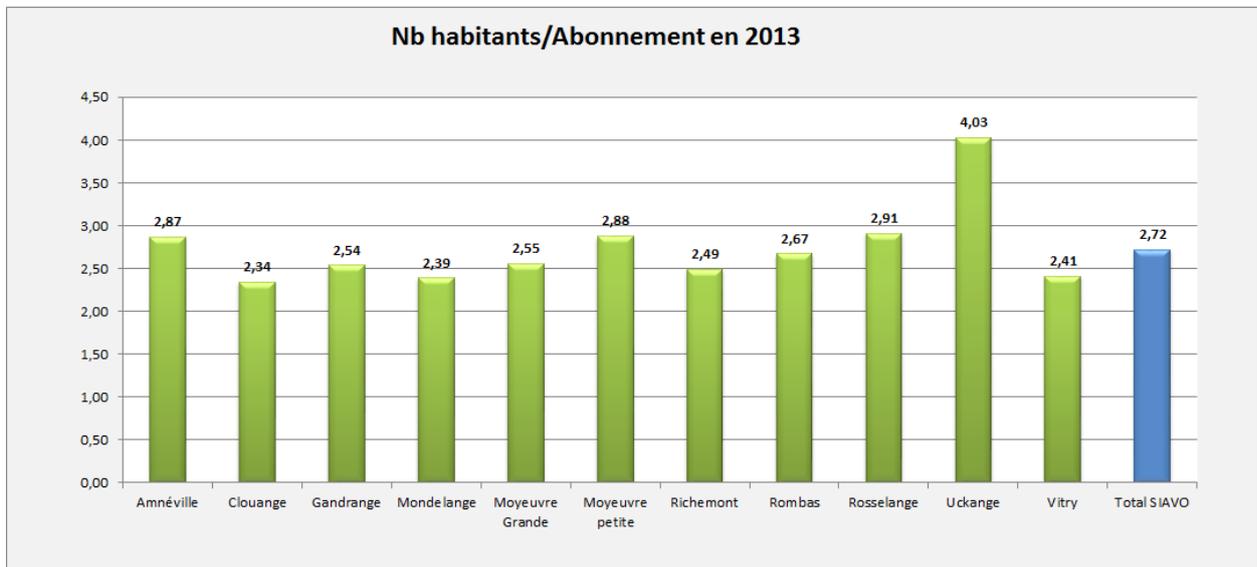
NOTE D'INFORMATION AGENCE DE L'EAU 2014 – CHIFFRES 2013

Données physiques

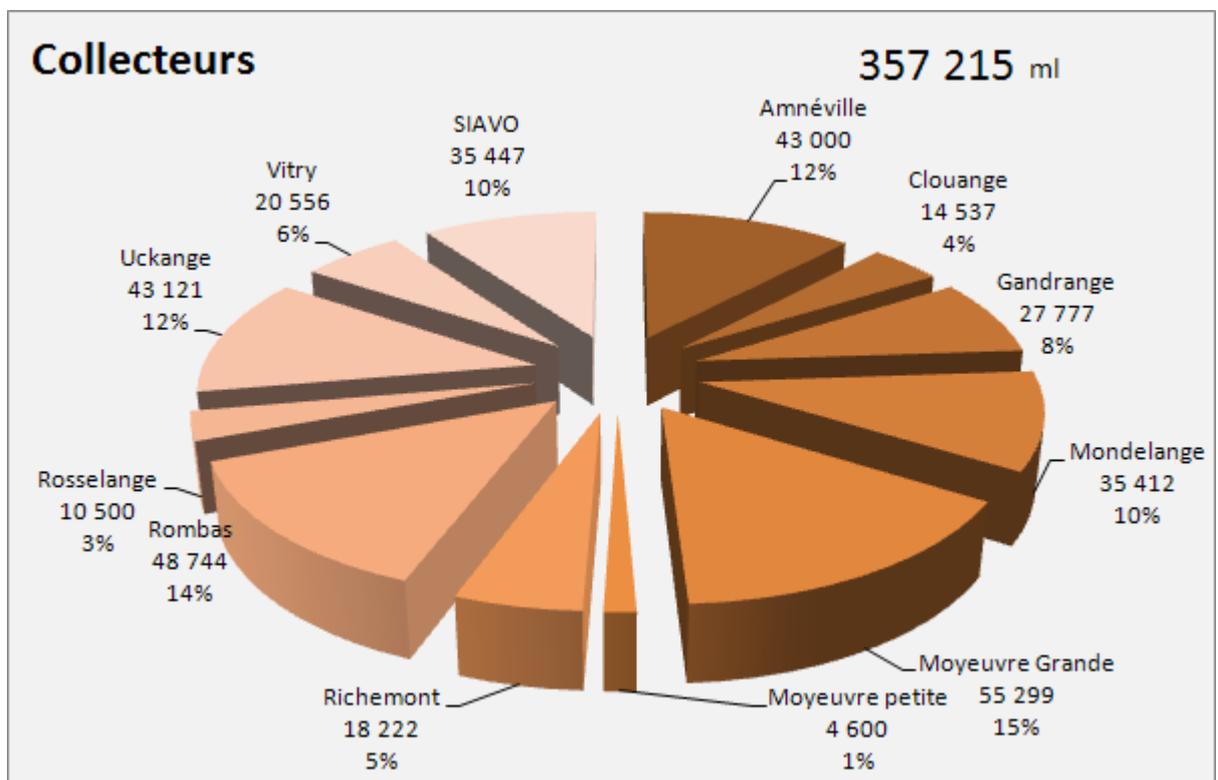
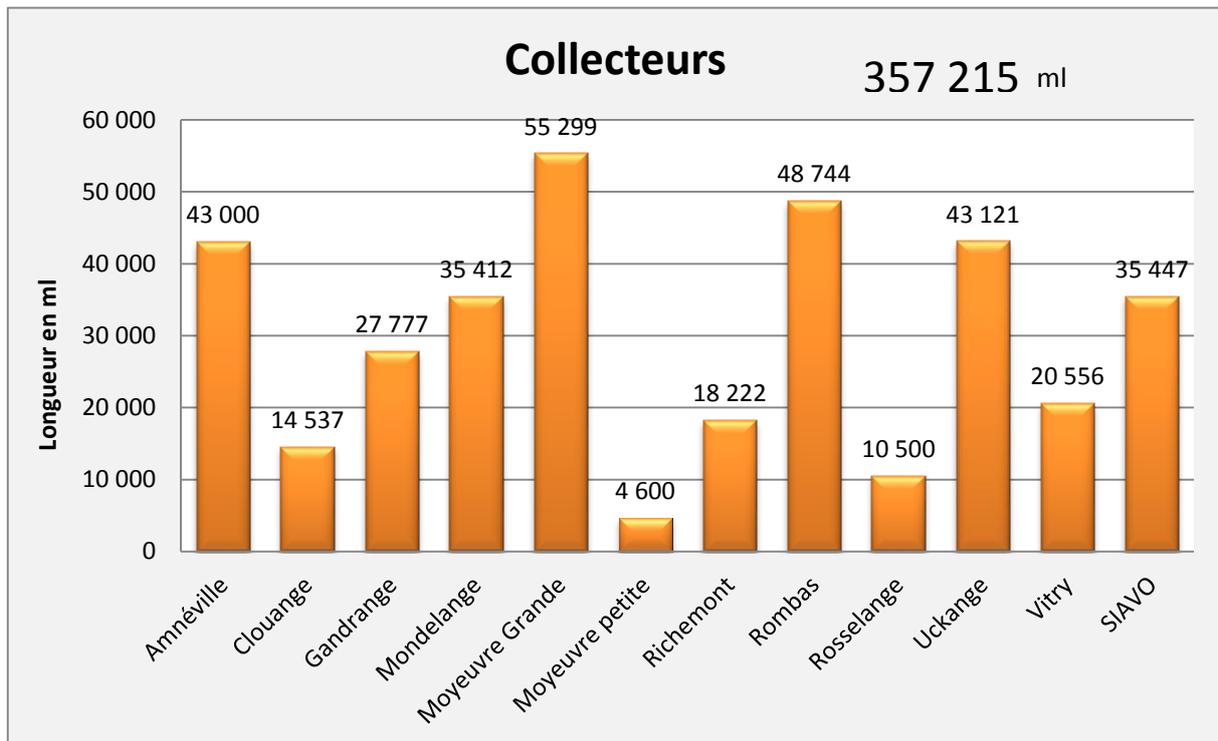


Nombre d'Abonnés et consommation

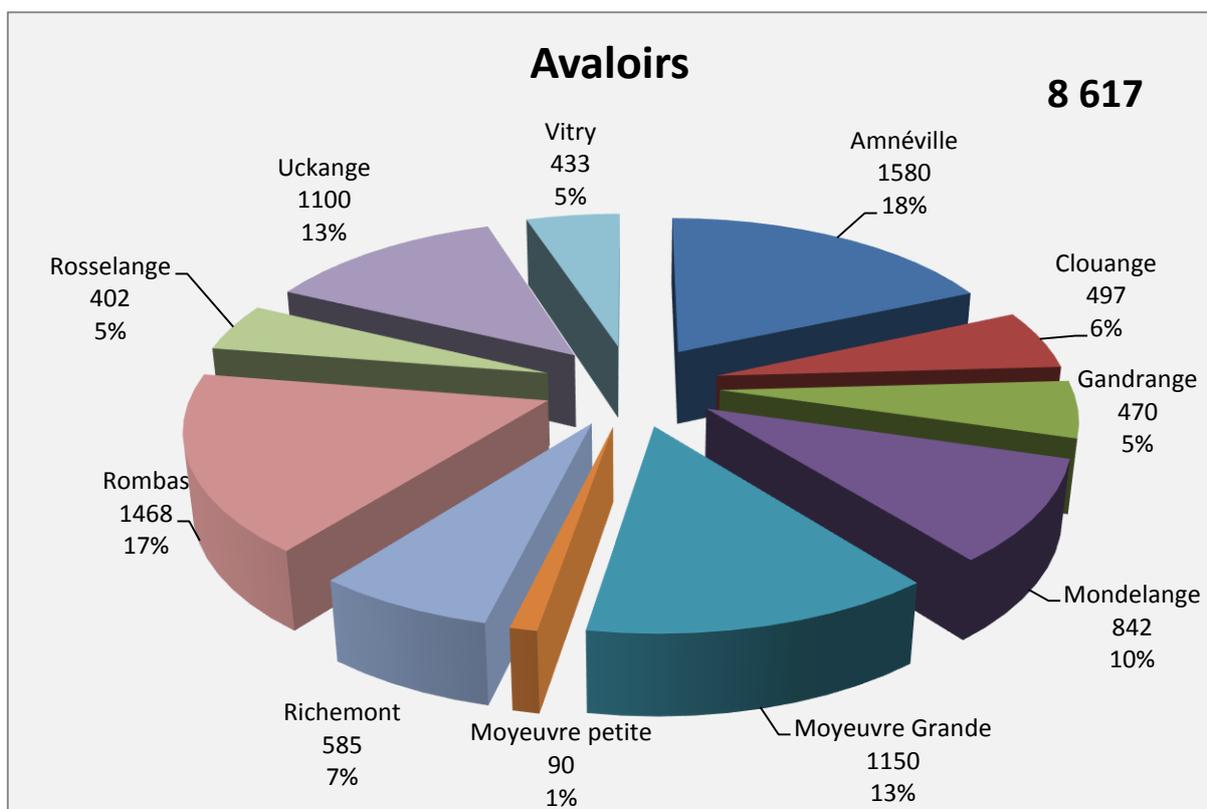
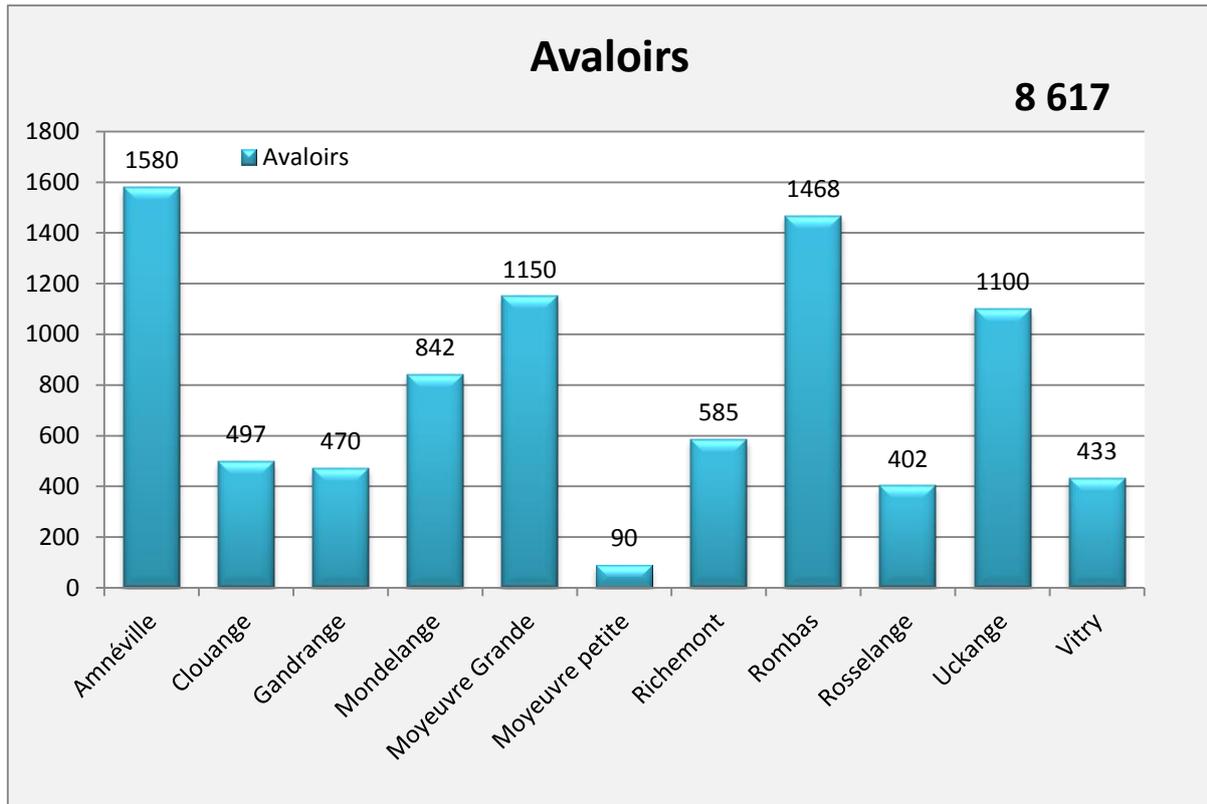




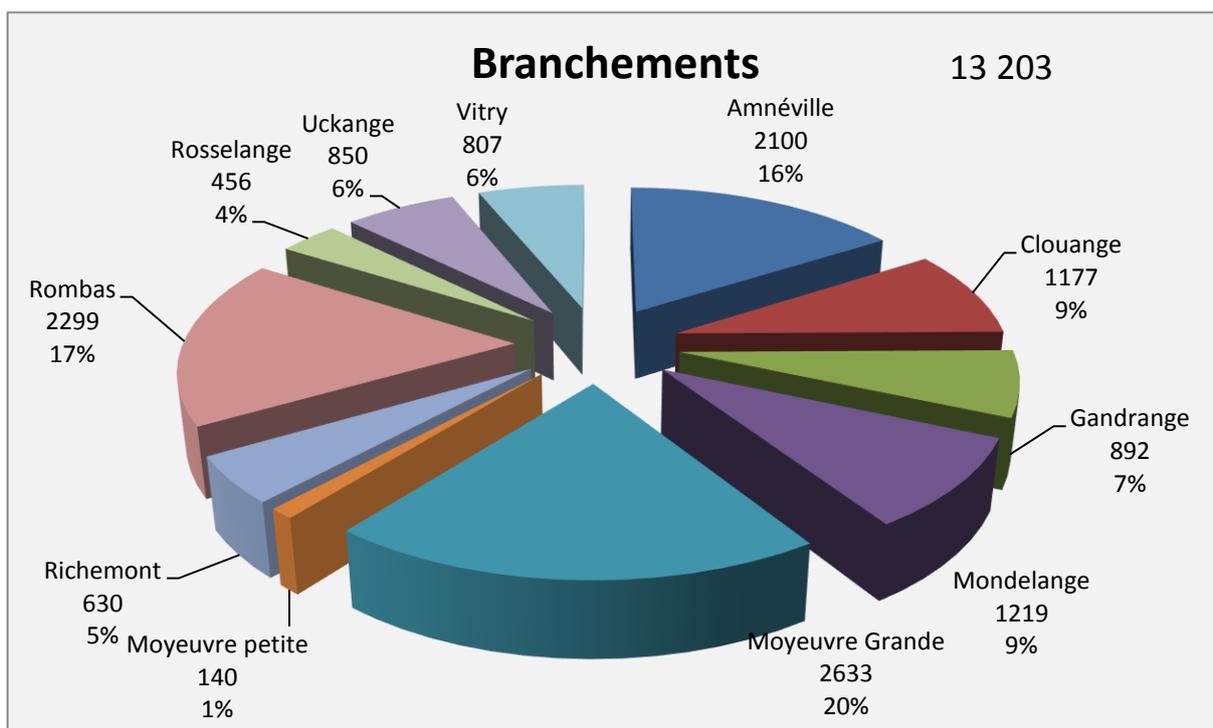
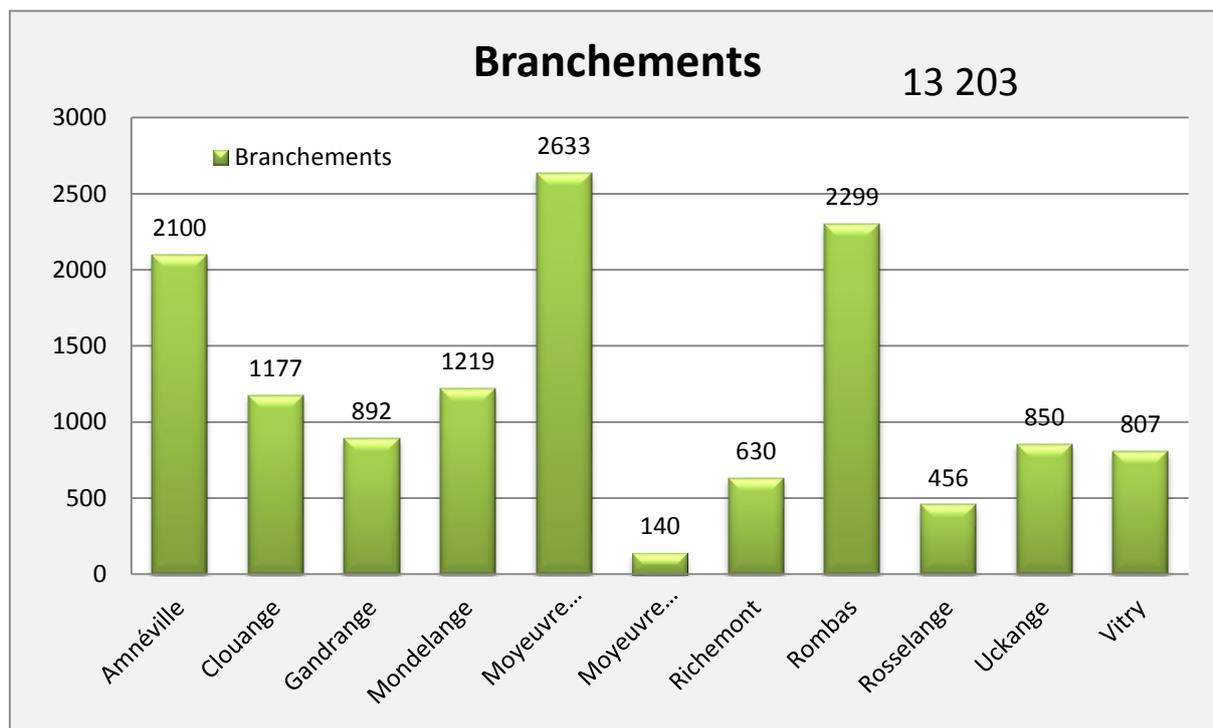
Collecteurs du Syndicat



Equipements -Avaloirs



Nombre de branchements par Commune



Indicateurs de service – tableau de Synthèse

N°	Indicateurs du service	SIAVO	Amnéville Clouange Gandrange Moyeuvre-petite Richemont Rosselange	Gandrange	Mondelange	Moyeuvre- grande	Rombas	Uckange	Vitry/orne
	L'ACTIVITE CLIENTELE								
	Nombre de communes desservies	11	6	1	1	1	1	1	1
[D201.0]	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	56 516	22 446	2 935	6 065	8 038	10 045	6 979	2 943
	Nombre total d'abonnés (clients)	20 758	8 354	1 157	2 541	3 149	3 761	1 732	1 221
	- Nombre d'abonnés du service	20 758	8 354	1 157	2 541	3 149	3 761	1 732	1 221
	- Nombre d'autres services (réception d'effluents)								
	Assiette totale de la redevance en m3	2 487 774	1 103 802	106 548	235 852	294 230	377 833	256 026	113 483
	- Assiette de la redevance des abonnés du service	2 487 774	1 103 802	106 548	235 852	294 230	377 833	256 026	113 483
	- Assiette de la redevance « autres services » (réception d'effluents)								
[D202.0]	Nombre d'autorisations de déversement								
	QUALITE DU SERVICE A L'USAGER								
[P251.1]	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	0,00/1000 ha	0,00/1000 ha	0,00/1000 ha	0,00/1000 ha	0,00/1000 ha	0,00/1000 ha	0,00/1000 ha	0,00/1000 ha
[P258.1]	Taux de réclamations Délégitaire 0,00 u/1000 abonnés	0,00/1000 ha	0,00/1000 ha	0,00/1000 ha	0,00/1000 ha	0,00/1000 ha	0,00/1000 ha	0,00/1000 ha	0,00/1000 ha
[P257.0]	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	0,530	0,000	0,000	0,030	0,037	0,000	0,080	0,000
[P207.0]	Abandons de créance et versements à un fonds de solidarité								
	- Nombre d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité								
	- Montant d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité								
	PRIX DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT								
[D204.0]	Prix TTC par m3 pour 120 m3 (assainissement seul) tva 10%	1,52	2,07	2,03	2,06	2,00	2,00	2,11	2,02
	COLLECTE DES EAUX USEES PRODUCTEUR VALEUR								
	Nombre de désobstructions sur réseau			3	13	8	8	13	4
	Longueur de canalisation curée Délégitaire	1535 ml		370	3 908	2 685	3 120	2 340	1 138
	LA DEPOLLUTION PRODUCTEUR VALEUR								
	Volume arrivant (collecté) en m3	7 117 359							
	Charge moyenne annuelle entrante en DBO5 en kg	1 305							
	Charge moyenne annuelle entrante en EH	21 756							
	Volume traité	6 264 491							
	L'EVACUATION DES BOUES ET DES DECHETS								
[P203.0]	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration en t	764							
	Masse de refus de dégrillage évacués en t	70							
	Masse de sables évacués en t	178							
	Volume de graisses évacuées en m3	79							
	LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE PRODUCTEUR VALEUR								
[P201.1]	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées								
[P203.3]	Conformité de la collecte des effluents								
[P255.3]	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées								
[P204.3]	Conformité des équipements d'épuration								
[P254.3]	Conformité des performances des équipements d'épuration	99							
[P205.3]	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration								
	Conformité réglementaire des rejets (arrêté préfectoral)	100							
	Conformité réglementaire des rejets (directive européenne)								
[P206.3]	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes	100							
[P301.3]	Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif								
	LA GESTION DU PATRIMOINE								
	Nombre de branchements eaux usées et/ou unitaires			892	1 180	2 633	2 299	850	807
	Nombre de branchements eaux pluviales			7	39				
	Nombre de branchements neufs			3	4	2	1		3
	Linéaire du réseau de collecte	33 633	85 088	15 626	25 283	46 162	42 791	28 900	14 611
[P202.2]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux collectif	15	15	15	15	15	15	15	15
[P202.2]	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage pour 100 km de réseau	26,76	9,40	6,40	31,65	17,33	11,68	17,30	6,84
[P253.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées		0,60%	0,13%	1,15%	0,22%	0,26%	1,98%	0,14%
	Nombre de postes de relèvement	15	20		11	8	3	11	
	Nombre d'usines de dépollution	1							
	Capacité de dépollution en équivalent-habitants	70 000							
	LA SATISFACTION DES USAGERS ET L'ACCES A L'EAU								
	Existence d'une mesure de satisfaction clientèle Délégitaire Mesure statistique d'entreprise	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
	Taux de satisfaction globale par rapport au Service	86,65	86,65	86,65	86,65	86,65	86,65	86,65	86,65
	Existence d'une Commission consultative des Services Publics Locaux	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
	Existence d'une Commission Fonds Solidarité Logement	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
	LES CERTIFICATS PRODUCTEUR VALEUR								
	Obtention de la certification ISO 9001 par l'exploitant Délégitaire								
	Certification	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
	Obtention de la certification ISO 14001 (usine)	-	-	-	-	-	-	-	-
	Obtention de la certification ISO 14001 (réseau)	non	non	non	non	non	non	non	non
	Liaison du service à un laboratoire accrédité	oui							

Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation par Commune

Amnéville, Clouange, Moyeuvre-Petite, Richemont et Rosselange

LIBELLE	2012	2013	Ecart
PRODUITS	448 375	1 333 364	NS
Exploitation du service	276 056	434 740	
Collectivités et autres organismes publics	160 343	803 597	
Travaux attribués à titre exclusif	3 411	72 766	
Produits accessoires	8 565	22 261	
CHARGES	408 238	1 294 640	NS
Personnel	110 740	207 661	
Energie électrique	10 500	11 145	
Sous-traitance, matières et fournitures	19 677	68 399	
Impôts locaux et taxes	4 352	11 826	
Autres dépenses d'exploitation			
<i>Télécommunication, poste et télégestion</i>	5 032	9 130	
<i>Engins et véhicules</i>	22 223	49 670	
<i>Informatique</i>	11 534	20 300	
<i>Assurances</i>	1 950	2 573	
<i>Locaux</i>	7 355	10 344	
<i>Autres</i>	12 662	40 960	
Frais de contrôle	2 471		
Contribution des services centraux et recherche	19 521	40 108	
Collectivités et autres organismes publics	160 343	803 597	
Charges relatives aux renouvellements			
<i>Pour garantie de continuité du service</i>	9 007	8 646	
<i>Programme contractuel (Renouvellements)</i>	9 994	8 180	
Charges relatives aux investissements			
<i>Programme contractuel (Investissements)</i>	267	1 617	
Charges relatives aux investissements du domaine privé	440	447	
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement	170	37	
RESULTAT AVANT IMPOT	40 137	38 724	-3,52 %
Impôts sur les sociétés (calcul normatif)	13 378	12 907	
RESULTAT	26 759	25 817	-3,52 %

Gandrang

LIBELLE	2012	2013	Ecart
PRODUITS	92 836	94 939	2,27 %
Exploitation du service	18 894	24 229	
Collectivités et autres organismes publics	56 508	59 690	
Travaux attribués à titre exclusif	16 576	7 693	
Produits accessoires	858	3 327	
CHARGES	83 739	91 478	9,24 %
Personnel	9 834	14 133	
Sous-traitance, matières et fournitures	9 153	4 961	
Impôts locaux et taxes	346	797	
Autres dépenses d'exploitation			
	<i>Télécommunication, poste et télégestion</i>	400	615
	<i>Engins et véhicules</i>	1 767	3 347
	<i>Informatique</i>	917	1 368
	<i>Assurances</i>	155	173
	<i>Locaux</i>	585	697
	<i>Autres</i>	2 259	2 994
Contribution des services centraux et recherche	1 552	2 703	
Collectivités et autres organismes publics	56 508	59 690	
Charges relatives aux renouvellements	263		<i>Pour garantie de continuité du service</i>
RESULTAT AVANT IMPOT	9 097	3 461	NS
Impôts sur les sociétés (calcul normatif)	3 032	1 154	
RESULTAT	6 065	2 307	NS

Mondelange

LIBELLE	2012	2013	Ecart
PRODUITS	232 321	253 519	9,12 %
Exploitation du service	99 578	103 168	
Collectivités et autres organismes publics	137 961	142 584	
Travaux attribués à titre exclusif	-5 219	7 766	
Produits accessoires	1	1	
CHARGES	227 753	247 663	8,74 %
Personnel	37 593	43 371	
Energie électrique	4 778	5 196	
Sous-traitance, matières et fournitures	8 136	6 978	
Impôts locaux et taxes	1 467	2 491	
Autres dépenses d'exploitation			
	<i>Télécommunication, poste et télégestion</i>	1 697	1 923
	<i>Engins et véhicules</i>	7 492	10 463
	<i>Informatique</i>	3 889	4 276
	<i>Assurances</i>	657	542
	<i>Locaux</i>	2 480	2 179
	<i>Autres</i>	4 582	7 995
Contribution des services centraux et recherche	6 582	8 449	
Collectivités et autres organismes publics	137 961	142 584	
Charges relatives aux renouvellements	9 424	10 783	<i>Pour garantie de continuité du service</i>
Charges relatives aux investissements	427	433	<i>Programme contractuel (Investissements)</i>
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement	588		
RESULTAT AVANT IMPOT	4 568	5 856	28,20 %
Impôts sur les sociétés (calcul normatif)	1 523	1 952	
RESULTAT	3 045	3 904	28,21 %

Moyeuve-Grande

LIBELLE	2012	2013	Ecart
PRODUITS	310 508	336 776	8,46 %
Exploitation du service	144 168	144 147	
Collectivités et autres organismes publics	165 686	155 788	
Travaux attribués à titre exclusif	-250	34 393	
Produits accessoires	904	2 448	
CHARGES	288 851	320 956	11,11 %
Personnel	62 705	67 569	
Energie électrique		175	
Produits de traitement	105		
Sous-traitance, matières et fournitures	10 448	31 970	
Impôts locaux et taxes	2 469	3 817	
Autres dépenses d'exploitation			
	<i>Télécommunication, poste et télégestion</i>	2 947	
	<i>Engins et véhicules</i>	16 032	
	<i>Informatique</i>	6 552	
	<i>Assurances</i>	831	
	<i>Locaux</i>	3 339	
	<i>Autres</i>	14 135	
Contribution des services centraux et recherche	11 072	12 946	
Collectivités et autres organismes publics	165 686	155 788	
Charges relatives aux renouvellements	931	825	
	<i>Pour garantie de continuité du service</i>		
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement	1 105	4 030	
RESULTAT AVANT IMPOT	21 657	15 820	-26,95 %
Impôts sur les sociétés (calcul normatif)	7 218	5 273	
RESULTAT	14 439	10 547	-26,95 %

Rombas

LIBELLE	2012	2013	Ecart
PRODUITS	347 461	410 171	18,05 %
Exploitation du service	148 374	157 021	
Collectivités et autres organismes publics	177 589	206 064	
Travaux attribués à titre exclusif	11 740	31 699	
Produits accessoires	9 758	15 387	
CHARGES	320 249	394 807	23,28 %
Personnel	65 973	71 921	
Energie électrique	3 922	6 699	
Sous-traitance, matières et fournitures	15 537	25 638	
Impôts locaux et taxes	2 569	4 077	
Autres dépenses d'exploitation			
	<i>Télécommunication, poste et télégestion</i>	3 148	
	<i>Engins et véhicules</i>	17 124	
	<i>Informatique</i>	6 998	
	<i>Assurances</i>	887	
	<i>Locaux</i>	3 566	
	<i>Autres</i>	14 675	
Contribution des services centraux et recherche	11 521	13 827	
Collectivités et autres organismes publics	177 589	206 064	
Charges relatives aux renouvellements	2 957	3 570	
	<i>Pour garantie de continuité du service</i>		
	<i>Programme contractuel (Renouvellements)</i>	3 298	
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement	275	13 315	
RESULTAT AVANT IMPOT	27 212	15 364	-43,54 %
Impôts sur les sociétés (calcul normatif)	9 070	5 121	
RESULTAT	18 142	10 243	-43,54 %

Uckange

LIBELLE		2012	2013	Ecart
PRODUITS		261 916	299 177	14,23 %
Exploitation du service		106 421	125 769	
Collectivités et autres organismes publics		155 931	169 583	
Travaux attribués à titre exclusif		-918	3 336	
Produits accessoires		482	489	
CHARGES		230 923	271 816	17,71 %
Personnel		17 684	38 279	
Energie électrique		4 682	6 902	
Sous-traitance, matières et fournitures		1 268	6 944	
Impôts locaux et taxes		259	412	
Autres dépenses d'exploitation				
	<i>Télécommunication, poste et télégestion</i>	871	1 849	
	<i>Engins et véhicules</i>	5 758	7 810	
	<i>Informatique</i>	711	4 995	
	<i>Assurances</i>		712	
	<i>Locaux</i>	2 307	1 873	
	<i>Autres</i>	-111	6 875	
Contribution des services centraux et recherche			12 475	
Collectivités et autres organismes publics		155 931	169 583	
Charges relatives aux renouvellements				
	<i>Pour garantie de continuité du service</i>	6 701	7 003	
Charges relatives aux investissements				
	<i>Programme contractuel (Investissements)</i>	4 572	4 821	
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement		30 290	1 283	
RESULTAT AVANT IMPOT		30 993	27 361	-11,72 %
Impôts sur les sociétés (calcul normatif)		10 330	9 119	
RESULTAT		20 663	18 242	-11,72 %

Vitry sur Orne

LIBELLE		2012	2013	Ecart
PRODUITS		88 514	95 242	7,60 %
Exploitation du service		27 740	30 607	
Collectivités et autres organismes publics		55 896	64 490	
Travaux attribués à titre exclusif		4 877	144	
Produits accessoires		1	1	
CHARGES		82 375	93 987	14,10 %
Personnel		12 727	14 926	
Sous-traitance, matières et fournitures		3 834	1 461	
Impôts locaux et taxes		489	865	
Autres dépenses d'exploitation				
	<i>Télécommunication, poste et télégestion</i>	565	668	
	<i>Engins et véhicules</i>	2 497	3 632	
	<i>Informatique</i>	1 296	1 484	
	<i>Assurances</i>	219	188	
	<i>Locaux</i>	826	756	
	<i>Autres</i>	1 768	2 561	
Contribution des services centraux et recherche		2 193	2 932	
Collectivités et autres organismes publics		55 896	64 490	
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement		65	24	
RESULTAT AVANT IMPOT		6 139	1 255	NS
Impôts sur les sociétés (calcul normatif)		2 046	418	
RESULTAT		4 093	837	NS

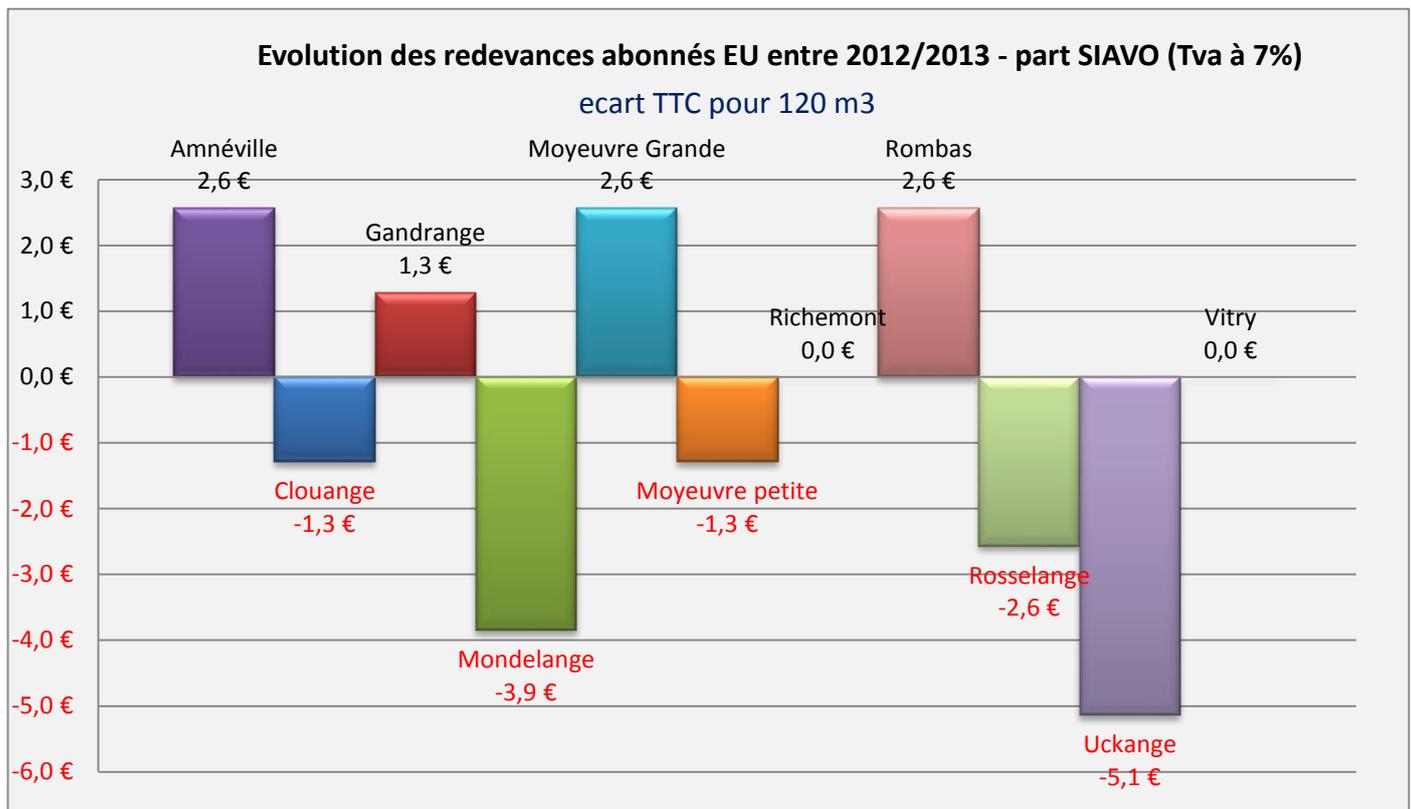
SIAVO

LIBELLE	2012	2013	Ecart
PRODUITS	4 085 277	3 157 104	-22,72 %
Exploitation du service	2 765 058	2 504 272	
Collectivités et autres organismes publics	1 246 813	651 749	
Travaux attribués à titre exclusif	68 716		
Produits accessoires	4 690	1 083	
CHARGES	3 809 424	3 041 675	-20,15 %
Personnel	710 817	618 985	
Energie électrique	294 835	335 040	
Produits de traitement	112 960	50 797	
Analyses	18 344	18 425	
Sous-traitance, matières et fournitures	280 909	214 006	
Impôts locaux et taxes	66 198	143 285	
Autres dépenses d'exploitation			
	<i>Télécommunication, poste et télégestion</i>	18 623	22 081
	<i>Engins et véhicules</i>	56 891	57 610
	<i>Informatique</i>	68 877	69 254
	<i>Assurances</i>	12 379	9 148
	<i>Locaux</i>	34 158	54 140
	<i>Autres</i>	66 131	-25 860
Frais de contrôle		-2 450	
Contribution des services centraux et recherche	123 925	142 576	
Collectivités et autres organismes publics	1 246 813	651 749	
Charges relatives aux renouvellements	<i>Pour garantie de continuité du service</i>	225 243	229 996
Charges relatives aux investissements	<i>Programme contractuel (Investissements)</i>	250 572	280 767
Charges relatives aux investissements du domaine privé		38 620	38 877
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement		183 129	133 249
RESULTAT AVANT IMPOT	275 853	115 429	NS
Impôts sur les sociétés (calcul normatif)	91 942	38 472	
RESULTAT	183 911	76 957	NS

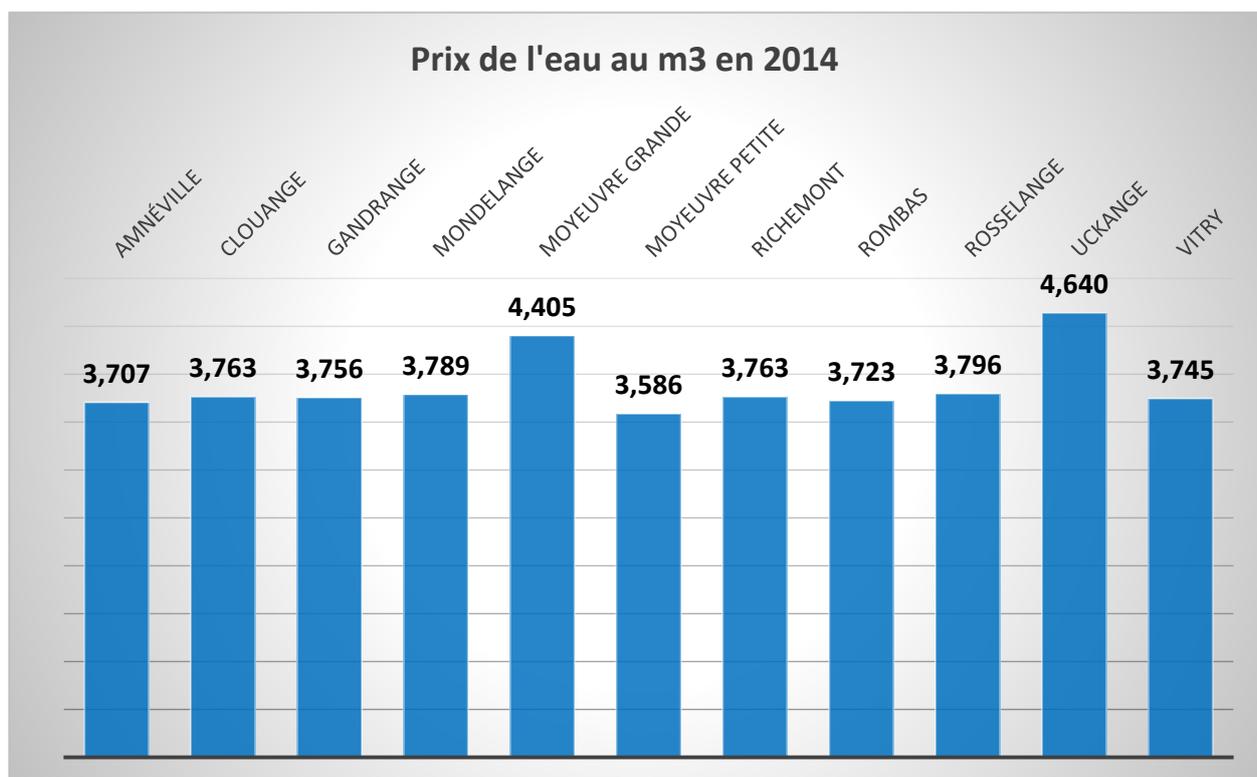
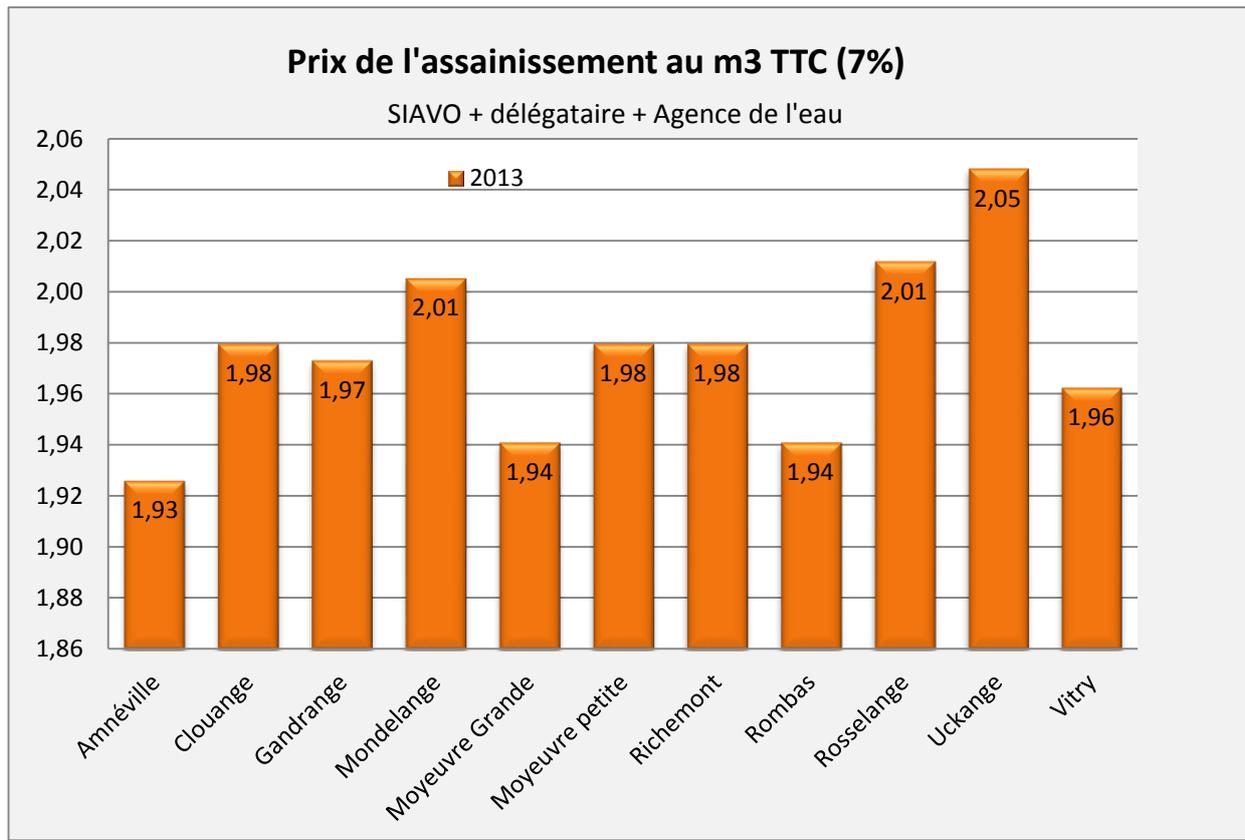
Evolution des tarifs 2012/2013

Evolution des redevances abonnés EU entre 2012/2013 - part SIAVO

N°		SIAVO 2012			SIAVO 2013			Tva à 7% 120		
		collecte part communes	traitement	Total SIAVO	SIAVO collecte part communes	SIAVO traitement	Total SIAVO	Ecart €	Ecart € HT	ecart TTC pour 120 m3
1	Amnéville	0,24	0,33	0,57	0,26	0,33	0,59	0,02	2,40	2,6 €
2	Clouange	0,32	0,33	0,65	0,31	0,33	0,64	-0,01	-1,20	-1,3 €
3	Gandrang	0,29	0,33	0,62	0,30	0,33	0,63	0,01	1,20	1,3 €
4	Mondelange	0,36	0,33	0,69	0,33	0,33	0,66	-0,03	-3,60	-3,9 €
5	Moyeuvre Grande	0,25	0,33	0,58	0,27	0,33	0,6	0,02	2,40	2,6 €
6	Moyeuvre petite	0,32	0,33	0,65	0,31	0,33	0,64	-0,01	-1,20	-1,3 €
7	Richemont	0,31	0,33	0,64	0,31	0,33	0,64	0,00	0,00	0,0 €
8	Rombas	0,25	0,33	0,58	0,27	0,33	0,6	0,02	2,40	2,6 €
9	Rosselange	0,36	0,33	0,69	0,34	0,33	0,67	-0,02	-2,40	-2,6 €
10	Uckange	0,41	0,33	0,74	0,37	0,33	0,7	-0,04	-4,80	-5,1 €
11	Vitry	0,29	0,33	0,62	0,29	0,33	0,62	0,00	0,00	0,0 €
SIAVO		0,31	0,33	0,639	0,31	0,33	0,635			



Prix de l'assainissement et de l'eau en 2013



Factures d'eau sur la base de 120 m³

SAUR :

- Moyeuve-Petite

VEOLIA :

- Moyeuve-Grande
- Uckange

SIEGVO :

- Amnéville
- Clouange
- Gandrange
- Mondelange
- Rosselange
- Richemont
- Rombas
- Vitry sur Orne

NOTE D'INFORMATION AGENCE DE L'EAU 2014 CHIFFRES 2013